

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Edition Hebdomadaire :	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration :

71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461
RÉDACTION : Main 7460

NOMINATION DES JUGES

UNE OPINION DE M. TAFT

M. Taft a lu, devant l'Association du Barreau, un travail intéressant sur le régime judiciaire aux Etats-Unis et sur le mode de nomination des juges.

L'ancien président de la république s'est prononcé nettement en faveur de l'immovibilité des magistrats et de leur nomination par l'Etat. C'est le régime qui prévaut généralement au Canada, et qui existe aux Etats-Unis pour les juridictions fédérales. Par contre, il a condamné sans réserve le régime électif, qui est, à des degrés divers, celui de la plupart des Etats de la confédération américaine. Si la majorité des magistrats américains, élus par le peuple, méritent la confiance et le respect des justiciables, cela tient, selon M. Taft, au bon sens instinctif du peuple américain, qui a su réagir contre les vices du régime. Il s'est naturellement, élevé, avec une grande vigueur, avec véhémence même, contre les efforts de ceux qui veulent, aux Etats-Unis, étendre davantage l'application du régime électif et donner au peuple le droit de destituer — *recall* — les magistrats. Il a dit, non sans raison, que ce serait revenir aux jours de la domination arbitraire des Tudors sur la magistrature anglaise, avec cette différence que le pouvoir de destitution serait confié à la populace aveugle au lieu d'être manié par un monarque tyrannique.

M. Taft a appuyé sa thèse de sa double expérience d'homme de loi et de chef d'Etat. Son opinion, d'un grand poids, est de nature à fortifier chez les Canadiens la croyance que leur régime judiciaire est supérieur à celui de leurs voisins.

Il ne faudrait pas en conclure, cependant, que la nomination des juges par le pouvoir exécutif ne souffre pas d'abus.

Ce régime soustrait les magistrats aux passions de la foule, c'est vrai; mais il en fait, dans une large mesure, les créatures des partis et souvent, leurs instruments.

M. Taft admet qu'aux Etats-Unis, comme ici, le pouvoir fédéral n'appelle à la magistrature que des partisans de l'administration. De là à faire de l'hérésie judiciaire la récompense des services rendus au parti, il n'y a qu'un pas — et ce pas est plus souvent franchi qu'évit.

M. Taft prétend que les changements de ministères corrigent le vice du système, et que les avocats les plus éminents de chaque parti parviennent, à leur tour, à la magistrature.

Ceci peut être vrai en Angleterre, où le même parti reste rarement au pouvoir plus que la durée d'un parlement, où, surtout, la plaie du *patronage* est presque guérie. Au Canada et aux Etats-Unis, où les partis se cramponnent au pouvoir douze, quinze, vingt ans de suite, et pratiquent sans vergogne le favoritisme le plus exclusif, c'est beaucoup moins vrai. Plusieurs hommes de valeur, trop jeunes pour être nommés juges, au moment où leur parti cesse de gouverner, sont déjà presque hors cadre lorsque le même parti reprend le pouvoir.

Du reste, que les changements de ministères soient rares ou fréquents, ceci ne corrige nullement l'autre défaut du régime: la main mise des politiciens de carrière sur la magistrature.

Même en restreignant leur choix aux partisans du pouvoir, si les ministres ne confiaient l'autorité judiciaire qu'à des hommes de premier ordre, qui se recommanderaient d'abord par leur intégrité et par leur science, les inconvénients du régime seraient largement atténués. Mais il est loin d'en être ainsi.

Lorsqu'un parti vient d'arriver au pouvoir, il fait quelques bonnes nominations. La longue période d'opposition qu'il vient de traverser lui offre un choix facile d'hommes de valeur, ostracisés par le ministère précédent.

Mais au bout de quelques années, le niveau baisse rapidement. C'est tantôt un candidat défait qu'il faut consoler; c'est un vieux routier de l'arène parlementaire qu'il faut mettre au vert; c'est un ministre dépopulaire qu'il faut écarter du parlement; c'est un solliciteur acharné dont il faut se débarrasser. Et les tribunaux sont bientôt encombrés de politiciens dégoûtés ou fourbus, et de personnages fort peu recommandables.

Combien de juges, au Canada, ne doivent leur nomination qu'à leur seul mérite?

Combien, au contraire, sont parvenus à leur poste par l'intrigue et par la pression politique?

Combien, pour décrocher le tricorn, se sont faits les instruments dociles de leur parti?

Combien, pour obtenir le droit de juger leurs semblables, ont participé, directement ou par complicité, à toutes les malpropretés de la politique?

Combien, avant d'appliquer les lois et de punir ceux qui les violent, ont justifié les pires crimes contre l'ordre public et applaudi ceux qui les commettent?

Les luttes électorales et le *log-rolling* parlementaire sont une bien mauvaise préparation à l'exercice des fonctions augustes du magistrat. C'est pourtant celle du plus grand nombre de nos juges.

Sans doute, grâce au phénomène psychique qu'on pourrait appeler l'illuminisme de la conscience, il arrive que des politiciens obtus, faibles, corrompus ou amoraux deviennent des juges assez compétents, passablement intègres, suffisamment impartiaux.

En somme, les magistrats canadiens constituent, dans l'ensemble, un corps respectable.

Mais s'il en est ainsi, c'est, comme pour la magistrature élective des Etats-Unis, non pas à cause mais en dépit du système.

Si l'on prenait, dans chacune des provinces du Canada, les sommets du Barreau pratiquant et qu'on les mettait en regard des juges de la même province, l'on constaterait facilement que le niveau moyen est moins élevé sur le banc que sur le parquet.

Quant à ceux qui prétendent qu'en devenant juges les politiciens dépouillent tout souvenir des luttes électorales, toute animosité sectaire, tout esprit de parti, ils se trompent étrangement. Il suffit d'avoir suivi d'un peu près les procès politiques: — poursuites en dommages, demandes d'invalidation d'élection, application des lois pénales — pour se rendre compte que sous la toge de certains magistrats, le politicien n'a pas cessé de vivre.

Tous les praticiens d'expérience savent parfaitement que, dans les causes politiques, ils n'ont aucune chance devant tel magistrat et deux chances contre une devant tel autre.

Pas un n'oserait le dire en public ou au parlement, parce qu'à cause de l'esprit de corps, naturel aux magistrats comme à tout autre corps social, et fortifié autant que rétréci chez plusieurs de nos juges par l'esprit de parti, un avocat qui dénoncerait un juge partisan, passerait de mauvais quarts d'heure à l'audience.

HENRI BOURASSA.

A propos de cartes postales

J'ignore ce que l'*Orange Sentinel* a pu dire des nouvelles cartes postales bilingues: la *Sentinel* est un journal qu'on n'est guère tenté de lire en face des montagnes, mais je doute qu'elle ait écrit quoi que ce soit de plus candide et stupide que l'article paru dans le *Morning Albertan* du 28 août.

Ceci (la publication de cartes postales bilingues) est la première indication précise, dit-il, que le Canada reçoit de l'élément nationaliste du gouvernement fédéral que ce pays n'est pas un pays britannique.

Vous avez bien lu: le *Morning Albertan* affirme que le fait pour le gouvernement canadien de permettre la publication de cartes postales

bilingues, implique que notre pays n'est pas britannique (*that this is not a British country*).

On peut alors se demander ce que prouve la publication obligatoire, dans les deux langues, des débats de la Chambre et de tous les documents officiels; ce que prouve l'obligation imposée au gouverneur-général de lire, dans les deux langues, le discours du Trône; ce que prouve surtout l'article de la constitution fédérale qui décrète l'égalité officielle du français et de l'anglais.

Si le simple fait d'apposer côte à côte une inscription anglaise et une inscription française sur une carte postale affecte le caractère britannique du pays, cette série de manifestations bilingues doit le ruiner à tout jamais.

Et, chose particulièrement grave, ce n'est pas simplement avec la complicité de "l'élément nationaliste du gouvernement fédéral" que se perpétrent tous ces crimes; c'est en vertu d'une loi émanant du parlement

britannique, avec la complicité du représentant même du souverain.

Pour ignorer tout cela et pour paraître si étonné d'un incident qui n'est que la suite et le complément logique d'un état de choses vieux de près d'un demi-siècle, il faut que le rédacteur du *Morning Albertan* ignore tout de ce pays.

Au fait, il ne doit même pas être Anglais, sans quoi il connaîtrait quelque chose, à tout le moins, de l'histoire d'Angleterre et des relations de la métropole avec ses colonies.

Car, si le fait de tolérer l'usage officiel d'une langue autre que l'anglais enlève à un territoire d'allégeance britannique, son caractère britannique, on peut se demander à quoi se réduirait l'Empire britannique.

Il faudrait en écarter, avec le Canada, la plupart des colonies sud-africaines et la majeure partie de l'Empire des Indes.

"Les gens de Calgary constateraient ainsi, à chaque fois qu'ils expédieraient une carte postale, comment le gouvernement actuel paye la dette qu'il doit aux nationalistes de Québec," dit l'*Albertan*.

Cette tentative d'exploitation politique n'est qu'une mauvaise plaisanterie; mais à Calgary comme ailleurs, cette carte postale bilingue rappellerait à ceux qui pourraient l'ignorer que le Canada, terre britannique, est de par sa constitution, autant que par son histoire, un pays anglo-français.

L'extraordinaire article du *Morning Albertan* prouve que personne n'a plus que lui besoin de cette leçon.

Omer HEROUX.

LE FRANÇAIS

CHEZ LES COMPAGNIES DE TRANSPORT.

Deux vieillards, M. et Mme Pétrin, de Wickham ouest, se présentent vendredi matin dernier au troisième guichet de la gare Windsor, rue Saint-Antoine, et demandent des billets de passage pour Saint-Eugène. Le commis de service à ce moment-là ne comprenant pas un mot de français finit par leur donner des billets pour Saint-Eugène de Prescott, dans la province d'Ontario. Naturellement, quand ces braves gens descendirent là, ils se trouvèrent écartés et ils le dirent au chef du convoi qui ne comprenait pas un mot de leur langue, lui non plus. Heureusement, l'agent de la station, possédant les deux langues, eut tôt fait de découvrir leur erreur. On les renvoya à Montréal où en arrivant ils voulurent avoir des explications de l'employé à qui ils s'étaient adressés le matin. Un Canadien-français qui se trouvait là les conduisit au même guichet. Le commis n'était plus le même mais celui qui le remplaçait ne comprenait pas davantage le français. L'interprète des bons vieux fit remarquer que leur erreur provenait de ce qu'on ne les avait pas compris et que les employés devraient parler le français. "We are not obliged to speak French," répondit sèchement le préposé à la vente des billets. Enfin, M. et Mme Pétrin furent conduits à la gare Bonaventure et embarqués cette fois pour Saint-Eugène de Grantham.

Les cas semblables ou à peu près sont nombreux; quoiconque aurait le loisir de surveiller l'arrivée des convois à Montréal pourrait en signaler des douzaines chaque jour. Un Canadien-français qui demande quelque chose en français au buffet, au bureau des messageries, au télégraphe est trop souvent reçu par un *what ou un don't talk french* méprisant. S'il persiste à parler sa langue et fronce le sourcil on va chercher quelqu'un capable de le comprendre, mais s'il est timide ou s'il n'est pas assez sûr de son anglais pour le parler on le traite haut la main.

Qu'un tel état de choses persiste dans une ville comme Montréal, après la campagne faite depuis deux ou trois ans, faut-il s'en étonner? Non. Les meilleurs enseignements ne produisent de résultats que si chacun s'occupe de les mettre en pratique.

Or, trop des nôtres encore, soit habitude ou snobisme, négligent de parler leur langue aussi souvent qu'ils le devraient. Leur usage courant de l'anglais est l'une des choses qui encouragent les compagnies à nous ignorer et leurs employés à se moquer de nous. Puisque les Canadiens-français parlent toujours anglais ou nous-mêmes avons besoin d'employés sachant le français? se disent-elles. Et, après tout, ne sont-elles pas jusqu'à un certain point excusables? On peut être sûr, en tout cas, qu'elles ne modifieront leur opinion que si nous savons persévérer dans notre attitude. Il nous en coûtera sans doute quelques annués, certains efforts méritent, mais ce sera une manière d'expier notre indifférence et nos négligences passées.

Jean DUMONT.

BILLET DU SOIR.

PAPAS A FILS.

On connaît, et même trop, l'espèce particulière désignée sous le nom de fils à papa. Les fils à papa sont, comme leur nom l'indique, des petits jeunes gens bien mis, frais rases, pompadours, qui ont l'unique mérite d'être nés après leur père.

Le papa, qui a amassé de la fortune, a assuré l'existence de ses petits maîtres de fils, lesquels estiment que leur ascendant a fourni l'effort qu'on est en droit d'attendre d'un moins deux générations. Cela les dispense donc de faire quoi que ce soit. Ils n'ont eu, pour être ce qu'ils sont, qu'à donner naissance, et il leur suffit de paraître pour se maintenir. Mais à quoi bon tenter de vous les décrire? vous en voyez tous les jours. Il y en a partout, et dans tous les pays.

Dans tous les pays, sauf en Chine, car chez les Chinois, qui sont des sages, le mérite ne va pas en descendant, mais en remontant. Ce dont je vous parle se passait en des temps très anciens — avant la République. En ce temps-là, si un homme méritait d'être promu un rang de mandarin, ses père et mère avaient droit, par le fait, aux marques de respect qui étaient conférées au mandarin lui-même.

C'est Benjamin Franklin qui raconte cela dans une lettre à sa fille. Et nous sommes bien obligés d'admettre que les Chinois de l'ancien régime, dont les longues queues notées provoquaient nos quolibets, étaient plus sages que nous.

Les parents qui forment leur enfant de manière à en faire un citoyen utile ont droit à tous les respects; tandis que nous ne voyons pas très bien le mérite que peut avoir un enfant d'être le fils d'un homme remarquable plutôt que celui d'un homme de rien.

A force d'admirer les chinoises, on devient peut-être un peu chinois; mais il nous semble que celui qui parvient à quelque chose a d'autant plus de mérite qu'il est parti de plus bas.

Léon LORRAIN.

Une question européenne

Voici que la question des détroits, si grosse de périls pour le Vieux-Monde, menace de créer de nouvelles dissensions parmi les puissances européennes.

Depuis nombre d'années, la politique des grandes puissances laissait sommeiller cette question sous la garde de la Turquie, préférant ne pas l'agiter plutôt que de troubler la paix et créer de dangereuses contestations. Mais l'Italie vient de troubler cette quiétude en envoyant un croiseur passer par le Bosphore pour aller faire des exercices de tir dans la mer Noire. Les chancelleries se sont émuës, et le problème de la navigation dans les détroits qui relient la mer Egée au Pont-Euxin se trouve de nouveau posé.

La situation créée par cet événement est encore plus inquiétante que celle qui a résulté des deux guerres balkaniques. Dans ce dernier cas, les puissances ont pu maintenir entre elles un accord relatif. Tant qu'il a été convenu que la Turquie restait maîtresse des détroits, aucun nouvel arrangement n'était nécessaire. Maintenant il n'en est plus ainsi. Un remaniement des conventions existantes s'impose, et tout ce que l'on peut souhaiter, c'est que des négociations diplomatiques d'une délicatesse infinie empêchent la rupture du concert européen.

Depuis 1841, des traités successifs ont interdit le passage des détroits à tous les navires de guerre, sauf ceux de la Turquie, à moins d'une permission expresse du gouvernement de Constantinople. La mer Noire était neutralisée; aucune puissance, même la Russie, n'y pouvait avoir des navires de guerre. La neutralisation fut abrogée en 1870, et à la conférence de Londres, en 1871, la Russie réussit à faire lever la restriction interdisant la construction de navires de guerre sur la mer Noire. Depuis, la Russie y a établi une flotte puissante, qui compte même des dreadnoughts. Mais le nouveau traité maintenait la disposition de ses prédécesseurs défendant aux navires de guerre des autres puissances d'entrer dans le Bosphore et les Dardanelles sans le consentement exprès du gouvernement turc.

Le but avoué de cette disposition est d'empêcher les navires de guerre de passer de la Méditerranée dans la mer Noire et vice versa; elle devait avoir surtout pour résultat d'exclure la Russie de la Méditerranée.

La Russie n'a cessé de travailler à faire lever cette barrière et elle n'attend qu'une occasion favorable pour demander la révision des stipulations du traité qui se rapportent à la navigation dans les détroits. Ayant fait de la mer Noire un lac russe, elle ne trouve pas son compte à tenir emprisonnée une flotte importante de sa flotte. Mais si les traités doivent être maintenus contre elle, si la mer Noire doit rester soumise à sa domination, un navire de guerre italien n'a rien à faire dans la mer Noire. En émergeant du Bosphore, il fournirait à la Russie l'occasion attendue et souhaitée. Aussi l'ambassadeur russe à Constantinople a-t-il représenté à l'ambassadeur italien que l'excursion de ce croiseur était incompatible avec les stipulations des traités qui réglementent la navigation dans les détroits, puisque le navire de guerre italien avait passé dans le Bosphore sans l'autorisation du gouvernement turc.

L'ambassadeur italien a répondu en jouant sur les mots, mais il est certain que l'affaire n'en restera pas là. Si les navires italiens peuvent entrer librement dans la mer Noire, on peut s'attendre à voir prochainement la flotte russe déboucher dans la Méditerranée. Et le grave problème international de puis si longtemps redouté se trouve ainsi posé de la façon la plus directe et la plus péremptoire.

C'est la neutralisation pratique des détroits, telle que prévue pour l'époque où les Turcs, rejetés en Asie, auront repassé le Bosphore.

Que diront les puissances de cette brusque solution?

Uldéric TREMBLAY.

Sur le Pont d'Avignon...

M. Meighen, le nouveau solliciteur général, s'est mis tout de suite à l'œuvre, cette semaine, en prenant son poste.

Il y a longtemps que nos sollicitateurs généraux ne travaillaient pas. M. Meighen sera regardé comme un solliciteur anormal. Mais le pays y gagne, à avoir des titulaires comme celui-ci.

"C'est une tentative d'introduire le français, dans les tribunaux ontariens", s'exclama mercredi, à Ottawa, un avocat, maître Kidd, à la lecture d'un certificat de médecin de la province de Québec, certifiant libellé en français. Et le magistrat qui présidait le tribunal ordonna que le document fut traduit en anglais, sans quoi on ne pourrait le verser au dossier.

Maître Kidd lit le "Sentinel". Ça se voit. Quant au magistrat, il n'est pas fort en droit constitutionnel. Que dirait-on, dans Ontario, si un magistrat québécois ordonnait qu'un document ne soit versé au dossier que s'il est rédigé en français?

Le docteur Altherton, de Montréal, s'occupe d'histoire sociale, et vient de déclarer à l'"Evening" que Québec est bien plus avancé, que notre ville, sous le rapport des habilités ouvrières et des coopératives formées, pour en faire construire.

"Protestez, Montréalais... et ne faites rien!"
Le navire aérien "Zeppelin XII" vient d'être lancé, en Allemagne, ainsi qu'un nouveau superdreadnought, le "Seeyditz", de cent mille chevaux-vapeur. Le "Zeppelin" peut franchir l'Atlantique d'un seul vol; et le "Seeyditz" fait trente nœuds.

M. Nantel s'évanouira à lire ces simples notes.

Le Veilleur.

L'OPINION DES AUTRES

JEUNE VIEILLARD

"Sir Mackenzie Bowell, âgé de 90 ans, était un des membres les plus actifs de la quatrième puissance le jour des journalistes à l'exposition de Toronto. Sir Mackenzie est peut-être le plus vieux journaliste d'Ontario, se disaient ceux qui l'ont vu et entendu à Toronto. — *Whig, Kingston*.

FAIT REMARQUABLE

"Le district de la Rivière à la Paix, dans l'Alberta, a élu un conservateur opposant. Le fait est remarquable non parce qu'il montre le gouvernement libéral provincial en danger mais parce qu'il montre qu'il y a dans l'ouest des comités qui, à l'occasion, pensent à autre chose qu'aux faveurs des ministres. Les choses politiques n'en vont que mieux quand il en est ainsi." — *Gazette, Montréal*.

LE COEUR DE L'AMERIQUE

"Pourquoi les citoyens de Toronto et le gouvernement du Dominion doivent-ils s'unir pour dépenser vingt millions de dollars pour créer un grand port moderne à Toronto? Toronto est un port intérieur fermé par la glace pendant quatre mois de l'année. Les perspectives justifient-elles une dépense aussi considérable? Voilà des questions qui méritent une réponse. Et la réponse doit être énergiquement affirmative. Le bassin des grands lacs et du Saint-Laurent constitue le cœur de l'Amérique. Dans les siècles à venir les grands lacs seront pour le continent américain ce que la Méditerranée est pour le Sud de l'Europe, le Nord de l'Afrique et le Levant. Leurs rives se peupleront d'une population immense et leurs eaux porteront un commerce énorme de transport." — *Globe, Toronto*.

DEMAIN — "La nomination des juges — Réformes à opérer", par M. Henri Bourassa.

UNE OEUVRE D'ACTUALITE

L'ACTION POPULAIRE DE REIMS

par M. Henri Beauvais

La présence au Canada d'un distingué représentant de l'Action Populaire de Reims, M. l'abbé Planter, donne une actualité spéciale à l'article suivant que nous tenons de notre collaborateur M. Henri Beauvais, actuellement en tournée européenne.

La Croix, de Paris, consacrait dernièrement à l'Action Populaire de Reims, à l'occasion d'une récente publication — *Le Manuel pratique d'action religieuse* — un article très élogieux.

"On conçoit généralement, y lit-on, qu'après Dieu, source première de tout bien; après le Pape qui dirige, qui corrige, qui inspire et encourage; après les évêques, grands chefs des équipes apostoliques, l'Action Populaire est un des instruments les plus puissants et les plus efficaces de ce relèvement chrétien qu'on est unanime à saluer en France."

Cet instrument, la Providence vient de l'accorder le privilège de le voir fonctionner sur place. Pendant dix jours j'ai pu vivre de la vie même de l'Action Populaire. Partageant le gîte et la table de ses ouvriers, les interrogeant sur leur doctrine, prenant part à leurs travaux, scrutant leurs méthodes, il m'a été donné de constater de visu l'œuvre admirable qu'ils accomplissent et pourquoi et comment ils l'accomplissent.

Aussi je n'ai pas voulu quitter cette tâche, non moins hospitalière qu'active, car elle est avant tout chrétienne, sans rédiger, dans la chambre même où mes hôtes m'ont fourni de dociles enseignements, quelques notes pour les "catholiques sociaux" d'au-delà l'Océan.

L'Action Populaire n'est pas entièrement inconnue chez nous, comme d'ailleurs elle l'ignore pas complètement le Canada. Le ne sais pas le premier du pays à goûter son hospitalité, encore moins à parler de son travail, même aux lecteurs du *Devoir*. Entre autres visites, on y conserve précieusement le souvenir de celle, si cordiale, que j'y fis voici quelques années le premier pasteur de notre diocèse. Les choses que je dirai pourrai donc n'être pas neuves. Mais à y revenir on gagnera des mieux connaître et de les estimer davantage.

C'est devant les ruines accumulées sur le sol de France qu'un jésuite au cœur d'apôtre, le père Leroy, a été le premier à dire: "C'est la versité des œuvres catholiques" qu'est actuellement l'Action Populaire, du moins de l'humble atelier de travail dont elle devait sortir. L'anarchie était là, bas. Achard, de haute volée, a dit: "C'est la société, elle détruit, en les ébranlant, les différentes institutions posées sur elles. Les unes après les autres, les œuvres sociales, croûtaient. Maître du terrain, l'individualisme déchirait la toile pour la vie, la guerre des classes, le paganisme pratique."

Pour éviter un désastre complet et irrémédiable un travail positif s'imposait immédiatement. Essayer de cimenter des débris, de les décoller ou d'élever des pans de mur écroulés, c'était perdre son temps. Il fallait reconstruire à neuf. Et dans le lointain, au soir d'une vie de labeurs et de sacrifices, l'abbé voyait s'élever, sur la terre toujours féconde de la patrie, une société nouvelle. L'individualisme avait tué la première, l'association ferait la deuxième. Elle la ferait en rétablissant et fortifiant ses structures, les fondements mêmes de la société, la famille, la profession, la cité, et en y faisant circuler une sève intense de vie catholique.

Quels seraient les ouvriers de cette restauration? Les catholiques. Une élite. Ici un groupement paroissial, là un cercle d'études, ailleurs un syndicat, peu importe pourvu que ce fut une élite, c'est-à-dire un noyau d'hommes choisis, de haute valeur professionnelle, de sens social affirmé, d'esprit profondément chrétien.

Mais ces hommes il faudrait les former, les documenter, les aider. Là était le nœud de la question, la clef de voûte de toute l'entreprise. Et se résolvait l'esprit éminemment pratique de l'abbé. Il créerait un organisme qui ferait œuvre d'éducation et de documentation, qui serait "un centre intellectuel et un foyer de propagande", qui ne s'occuperait pas tant de fonder des œuvres que d'en faire fonder.

Dix ans se sont écoulés depuis que l'humble religieux faisait ce travail. Et maintenant par toute la France s'élevaient le *Courrier des Cercles d'Etudes* et on ne regretterait pas de dire qu'après le Pape et les évêques l'organisation mise en œuvre par le père Leroy est un des agents les plus actifs.

Modeste à ses débuts, ne produisant que de janvier à décembre 1903 qu'une petite brochure jaune mensuelle et un guide social lus par un nombre minime d'adeptes, l'Action Populaire a vite élargi son champ d'action et mérité amplement les éloges qu'on lui adresse aujourd'hui non seulement en France, mais encore à l'étranger. Elle régit trois revues importantes: le *Mouvement social*, la *Revue de l'Action Populaire*, qui se ramifie en *Vie syndicale* et *Courrier des Cercles d'Etudes*, et le *Peuple de France*. Elle a publié de 1903 à 1911: 942.000 brochures, 60.000 volumes, 200.000 almanachs, 150.000 feuilles sociales, 8.000 cartes postales religieuses. Dans une seule année, de juillet 1912 à juillet 1913, elle a écoulé (en chiffres ronds): 13.500 volumes; 340.000 numéros des divers périodiques (*Mouvement social*: 12.000; *Revue de l'A. P.*: 188.000; *Peuple de France*: 140.000); 135.000 brochures; 597.000 tracts, plans, feuilles volantes. Elle a pris, depuis sa fondation, une part active, à 200 congrès diocésains ou particuliers, organisés, journées féminines, des journées syndicales et des journées sacerdotales. Ces dernières — il y en eut 17 — groupaient une moyenne de 80 à 100 prêtres; quelques-unes ont dépassé le chiffre de 150.

Devenant pour ainsi dire plus hardie, plus sûre d'elle-même, l'Action Populaire se permettait de

convoquer en 1912, à Reims, sous le patronage de Son Eminence le cardinal-archevêque, les directeurs diocésains des Œuvres. Trente-cinq, vicaires généraux, supérieurs de grands séminaires, etc., délégués officiellement par vingt-sept archevêques ou évêques, y vinrent et y demeurèrent huit jours, causant "de l'organisation des catholiques, du syndicalisme, des groupements de jeunes, des institutions agricoles, de l'organisation des consommateurs et du petit commerce, des concours des catholiques, à l'application des lois sociales". Ce furent des journées éminemment fécondes.

Treize prêtres et huit laïques, dont quatre docteurs en droit civil et en droit économique, constituent actuellement le bureau de rédaction de l'A. P. Quant aux différents collaborateurs, elle n'en compte pas moins de trois cents.

On ne peut le nier: une telle institution représente une force constructive des plus puissantes. Les adversaires du catholicisme eux-mêmes sentent déjà les résultats de son travail et en sont inquiétés. Goyau en donnait, l'an dernier, l'intéressante preuve que voici: "M. Edouard Petit, inspecteur général des œuvres postales, visitant les multiples patronages laïques où l'Etat ne se laisse pas de dépenser son argent, mais où ses instituteurs parfois, se lassent de dépenser leur temps, y rencontra, de temps à autre, les brochures jaunes de l'Action Populaire; et cette rencontre l'inquiéta. Il demanda s'il n'était pas urgent de contrebalancer une telle influence par la création d'une organisation similaire, «républicaine et laïque». Il semble même que, pendant un instant, un autre moyen fut envisagé pour gêner l'Action Populaire, moyen plus facile assurément, car la persécution coûte ordinairement moins de peine que l'émulation. Des policiers zélés y perquisitionneront pour chercher si, dans les bureaux de l'Action Populaire, était dirigée par des Jésuites; si y avait là, pour eux, une énigme qu'ils voulaient déchiffrer. Ils parlèrent sans y avoir réussi, et l'énigme, non résolue, ne demeura cruelle que pour eux."

L'Action Populaire s'est définie elle-même UN CENTRE INTELLECTUEL ET UN FOYER DE PROPAGANDE qui met au service de tous les esprits ouverts, ses études doctrinales, sa documentation pratique, son compétence technique. Elle s'est aussi proclamée, par ses actes corroborés ses paroles, catholique romaine, sociale, internationale, constructive, optimiste, ouverte à tous.

Ne semble-t-il pas qu'une entreprise ainsi caractérisée, méritant de notre part mieux qu'une bête admiration? C'est une manie dont les effets pourraient bien nous être funestes que cette tendance à attendre, pour nous occuper de notre état, que nous soyons descendus au niveau moral de certaines nations européennes. Comme si la prévention n'était pas la meilleure des thérapeutiques. Comme si d'ailleurs notre organisme social n'était rongé par le ver de l'individualisme. L'Action Populaire est internationale. Elle s'occupe sans doute surtout de la France. Nombre de ses publications cependant peuvent rendre de grands services au Canada, aux prêtres, aux hommes, mais pratiques, à nos jours, et aux femmes d'œuvres, aux journaux, aux membres de l'A. P. C. Ses études doctrinales d'abord, elles conviennent à tous. Et l'on admettra bien qu'à notre époque en particulier il serait pour le moins fâcheux de s'en priver.

Le terrain des œuvres sociales, sans s'être mis parfaitement au courant des principes directeurs que nous donne l'Eglise en cette matière. Il y a aussi les études techniques, moins pratiques, à estimer, pour la masse, mais utiles encore à plusieurs. Chaque œuvre a son mécanisme. Vouloir l'établir sans le connaître, c'est courir à un échec certain. Et il y a enfin les études des faits; expériences que, encourageant, renseignements qui, enclairent, les documents qui guident.

Il serait difficile d'indiquer, sans faire quelques classements de lectures, les brochures de l'A. P. le mieux adaptées à notre situation. Un excellent catalogue, en vente, au prix de 1 franc, nous en indique, au besoin, gratuitement sur demande, est indispensable à chacun. Pour les rev

L'ACCIDENT DU NEW-HAVEN

L'ENQUETE S'EST CONTINUEE
JUSQU'A UNE HEURE TARDIVE, HIER SOIR, MAIS ON N'A PAS ENCORE ENTENDU DEUX TEMOINS IMPORTANTS.

New-Haven, Connecticut, 5. — L'enquête du coroner Eli Mix sur l'accident de North-Haven, dans le quel 21 personnes ont perdu la vie, a duré jusqu'à une heure avancée hier soir et l'on a pris les dépositions d'une vingtaine de témoins. Le mécanicien Miller, qui était au levier de la locomotive qui a frappé le convoi de Bar Harbor n'a pas été questionné hier soir, non plus que C. H. Murray, le préparateur des signaux, qui se trouvait au pont de la locomotive. On a vu deux témoins qui étaient placés les premiers qui devaient avertir le rapide de White Mountain celui de Bar Harbor était arrêté. L'inspecteur Belnap dit qu'il n'a vu qu'un seul témoin, Murray, qui avait déclaré qu'il avait mis les pédales «six on sept» pendant de télégraphie en arrière, soit à une distance de 995 à 1,162 pieds. Le mécanicien Miller aurait déclaré que les pédales n'étaient pas plus loin que 332 pieds, soit la distance de deux poteaux, lorsqu'il les a entendus éclaier.

Dans les deux cas, dit M. Belnap, les pédales n'étaient pas assez loin pour avertir à temps l'équipe du second convoi. Les expériences faites après l'accident de Stamford en juin démontrèrent qu'une locomotive semblable à celle du convoi de White Mountain ne peut s'arrêter dans une distance de 1,867 pieds, si elle marche à la vitesse de 52 milles à l'heure. Je ne sais pas à quelle vitesse marchait la locomotive quand son mécanicien entendit le signal, mais, entre Meriden et Wallingford, trois milles avant l'endroit de l'accident, elle faisait 55 milles en sept minutes. Cela fait à peu près 52 milles à l'heure.

Une liste noire

Le chemin de fer New-Haven sur le réseau duquel un accident a coûté la vie à vingt-et-une personnes, lundi dernier, a une histoire qui fourmille d'accidents désastreux. Le plus sérieux remonte à 1853, alors que 46 voyageurs furent tués dans une collision. Depuis 2 ans le nombre des morts s'est élevé à 77 et celui des blessés à 262.

1911
Juin 8.—Collision de quatre trains de marchandises à Fairfield, Conn.; 4 morts, 15 blessés.
Juillet 11.—Déraillement du rapide fédéral, à Bridgeport; 14 morts.
Août 28.—Déraillement près de Middletown; 60 blessés.
Octobre 15.—Un train fou téscope un autre train à la jonction de Berlin; 2 morts, 5 blessés.

1912
Janvier 12.—Collision, cause: une tempête qui obstrue les signaux, à East Freetown, Mass.; 1 tué, 2 blessés.
Juin 11.—Un train passe une aiguille ouverte près de Clinton, Mass.; 4 blessés.
Juillet 15.—Collision à Syonington Junction, Conn.; 3 morts, 4 blessés.
Août 8.—Déraillement à Dorchester, Mass.; 5 morts, 16 blessés.

Octobre 3.—Déraillement du rapide de Boston à Westport; 9 morts, 50 blessés.
Novembre 16.—Déraillement du rapide Merchants, Limited, à Green Farms, près de Bridgeport; 17 blessés.
Novembre 17.—Tamponnement près de Putnam; 1 mort, 2 blessés.
Novembre 30.—Tamponnement d'une locomotive par un train, au garage de William; 5 blessés.

1913
Février 22.—Une locomotive enfonce des wagons au repos, à Waterbury; 15 blessés.
Juin 12.—Une locomotive tamponne l'arrière du rapide de Boston, à Stamford; 15 morts, 20 blessés.
Juin 23.—Collision à Canaan, Conn.; 1 mort, 8 blessés.
Septembre 2.—Le rapide de Bar Harbor téscope celui des Montagnes Blanches, près de North Haven, Conn.; 21 morts, 50 blessés.

Changements d'horaire au Grand-Tronc

Des changements importants seront faits sur l'horaire du Grand-Tronc durant la dernière semaine de septembre.

Le wagon-lit Pullman partant de Montréal à destination de New-London, à 8.30 tous les jours, fera son dernier voyage vendredi le 5 septembre, et le dernier retour de New-London se fera samedi le 6.

Le train qui part de Montréal à 1 h. le samedi pour Albany, N.Y., ne continuera plus son service après le 30 août. Et le train qui arrive de Saratoga Spring seulement le lundi fera son dernier voyage aujourd'hui 2 septembre.

Les changements ordinaires de l'automne s'effectueront le 28 septembre.

Le port de Montréal

Il est le second de l'Amérique du Nord, dit le rapport des commissaires pour l'an dernier.

D'après le rapport des commissaires du Port pour 1912, le port de Montréal est le second de l'Amérique du Nord, pour la quantité mensuelle des affaires.

Dans son rapport, le secrétaire-trésorier dit que les recettes, au compte du revenu, se montent à \$1,049,311.50 soit une augmentation de \$137,056.

Les dépenses ont été de \$1,108,804.95, dont \$608,280.53 pour les intérêts et \$500,524.42 pour les frais d'administration, d'entretien et d'exploitation.

Le gouvernement fédéral a prêté à la commission \$2,975,000, dont, après en avoir réservé \$600,000 en obligations, il est resté \$885,000 pour les améliorations de l'année 1913.

La dépense, au compte du capital est de \$2,988,253. La dette est de \$19,582,000, dont \$1,872,000 dû au public et \$17,710,000 au gouvernement fédéral.

Le maître du port fait rapport que 409 transatlantiques sont entrés dans notre port en 1912.

COURRIER D'OTTAWA

(De notre correspondant)

Ottawa, 5. — Le Journal d'hier annonce en première page l'érection d'un nouvel hôtel des postes à Ottawa qui serait beaucoup plus grand que celui que le gouvernement avait d'abord projeté d'ériger. Ce nouveau projet serait une conséquence de la politique du gouvernement actuel, concernant l'agrandissement de la capitale qui serait érigée dans un avenir prochain en district fédéral.

Il y a deux ans le gouvernement achetait un lopin de terrain situé à l'ouest du bureau de poste actuel dans l'intention de construire une aile à l'édifice actuel, ce qui aurait suffi, croyait-on, pour longtemps encore.

Le Journal prétend être en mesure d'annoncer que le projet a été abandonné. Le gouvernement songerait à démolir le bureau de poste actuel et un magnifique et vaste hôtel des postes serait construit qui couvrirait tout l'espace acquis ainsi que l'emplacement du bureau actuel.

Le nouvel hôtel des postes serait le plus grand et le plus beau du Dominion.

Les classes sont commencées depuis avant-hier. Les écoles séparées ont environ cinq cents élèves de plus que l'an dernier et les classes sont toutes remplies. De nouvelles classes ont été ajoutées durant les dernières vacances et cependant il n'en restera aucune de libre.

Les écoles publiques comptent aussi beaucoup plus d'élèves que les années dernières. L'an dernier 7,045 élèves s'étaient enregistrés à l'école qu'il est les registres comptent plus de 7,400 noms. D'autres s'enregistreront d'ici à quelque temps.

Un Juif du nom de Jules Lillianthal, demeurant à New-York et "book-maker" au Parc Connaught, est mort hier. Les médecins déclarent qu'il a succombé à une faiblesse de cœur occasionnée par l'excitation durant les courses. Lillianthal avait parié sur la dernière course hier et la crainte de perdre son argent causa chez lui une faiblesse de cœur. Il mourut chez le Dr Aubrey, de Hull, où il avait été transporté.

Le bureau des Commissaires municipaux a sa dernière assemblée a décidé de défendre aux boulangers de Hull de venir vendre du pain dans Ottawa. Cette résolution a été prise en face de l'attitude prise dernièrement par le conseil de ville de Hull qui impose une taxe de \$25 aux boulangers d'Ottawa vendant du pain dans Hull.

Les commissaires ont cru que le meilleur moyen de faire révoquer le conseil de Hull sur sa décision était d'user de représailles. Un grand nombre de boulangers vont se trouver affectés par cette décision.

M. Herbert Samuel dans la Capitale

Le ministre des Postes d'Angleterre fait en français l'éloge des Canadiens-français.

Québec, 5. — M. Herbert Samuel, maître général des Postes en Angleterre, a été hier l'objet d'une réception cordiale à l'hôtel de ville.

Les deux ministres furent applaudis à leur entrée dans la salle et lorsqu'ils eurent pris leurs sièges, le maire Drouin lui l'adresse suivante:

Au Très Honorable Herbert Samuel, Maître Général des Postes du Royaume-Uni.

Très Honorable Monsieur, Les citoyens de Québec sont des plus heureux de vous souhaiter la bienvenue dans leur ville, qui est la plus ancienne ville de l'Amérique Britannique du Nord et qui se glorifie d'avoir eu la visite d'un grand nombre d'hommes éminents dont elle aime à se rappeler le souvenir.

Les citoyens de la capitale sont honorés par la visite d'un homme d'Etat distingué, membre de ce cabinet britannique, qui exerce une si puissante influence sur les destinées du monde, et cela, grâce au talent, à l'habileté et au travail énergique de ses membres.

Nous sommes fiers de penser qu'en mettant le pied sur le sol canadien, immortalisé par tant d'héroïques exploits, vous touchez à une extension du territoire britannique, et que vous êtes reçu par un peuple animé d'un vif amour pour la mère-patrie, et rempli d'orgueil à la pensée qu'il fait partie du plus grand empire du monde.

Nous causerons de votre séjour au Canada avec des plus agréables et que votre mission sera couronnée d'un plein succès. Comme citoyens de Québec, nous osons exprimer le désir que vous conserverez un excellent souvenir de notre ville cielle.

M. Samuel remercia le maire pour ses excellentes paroles de bienvenue. S'exprimant en français, M. Samuel parla des traditions de la province de Québec. Il dit toute l'admiration qu'il a pour les Canadiens-français qui savent si bien conserver leur langue, leur religion et leurs lois.

Hier soir, M. L. P. Pelletier a donné un banquet en son honneur, au Kent House, aux châteaux Montmorency, auquel assistaient quarante convives.

Des discours ont été prononcés par MM. L. P. Pelletier, Samuel, le maire Drouin, les chevaliers Cannon et Picard.

M. Samuel et Pelletier ont arrêté leur itinéraire pour leur voyage de l'Ouest. Ils partiront de Québec à 12 h. 40 p.m., vendredi, et arriveront à Montréal à 6 h. 30 p.m. Leur char sera attaché à l'Imperial Limited du C. P. R. qui part de la métropole le même soir.

Ils seront à Port Arthur dimanche matin et y passeront la journée, ainsi qu'à Fort William. Le départ de Port William aura lieu dimanche soir et l'arrivée à Winnipeg lundi.

École de Médecine et de Chirurgie de Montréal

Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal.

Il y aura pendant la prochaine session, un cours d'Hygiène Publique, pour les médecins qui se proposent de devenir Inspecteurs du Bureau Provincial d'Hygiène, ou qui désirent recevoir le diplôme de Docteur d'Hygiène Publique.

Pour toutes informations s'adresser au Cr. A.A. Foucher, 96 rue Saint-Denis, ou au bureau de Trésorier de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, à Montréal. P. ord. L. D. MIGNAULT, Secrétaire E.M.C.M. F.L.M.

Parents, Ecoliers, Professeurs

Que personne n'oublie de découper et conserver la série des cinq coupons nécessaires pour obtenir LES

DEUX DICTIONNAIRES

que le DEVOIR offre en un seul volume

AU PRIX DE 55 SOUS

Le dernier coupon sera publié demain, samedi

Dictionnaire alphabétique, dictionnaire logique, dictionnaire des proverbes, dictionnaire des choses, cartes géographiques, tout se trouve dans ce volume de 1200 pages.

Aucun dictionnaire classique, dit l'auteur, n'a réuni jusqu'ici cet ensemble d'avantages. L'un de ceux-ci, qui n'est pas des moindres, c'est de mieux permettre à l'élève de prendre possession de la langue française et des ressources précieuses qu'elle fournit à qui sait l'entendre.

Qu'il cherche dans ce dictionnaire n'importe quel mot ou quelle notion, il les trouvera dans leur cadre naturel: le mot appellera les idées, et l'idée appellera les mots qui doivent l'exprimer; toujours la parole l'aidera à mieux analyser sa pensée et la pensée l'aidera à mieux se servir de la parole.

Cinq coupons plus cinquante-cinq sous vous procureront ce trésor au bureau du DEVOIR.

L'envoi par la malle exigera vingt sous de plus pour frais d'emballage.

5 septembre 1913 Coupon No 4

"LE DEVOIR"

CONDITIONS

Une série de 5 de ces coupons et CINQUANTE-CINQ (55) sous donnent droit au Dictionnaire alphabétique et logique par Mgr Elie Blanc.

L'envoi par la malle exigera un supplément de VINGT (20) sous pour les frais d'emballage et d'expédition.

Alors, à quel bon tout ce tapage qui ne peut aboutir à rien, sinon qu'à faire du bruit.

REUNIONS POUR CE SOIR

1er Vendredi du mois: Au Temple du Travail: Union des briqueteurs. Union des plâtriers. Union des charpentiers de navires. Union des travailleurs en ciment. A la salle Saint-Joseph. Union des machinistes. A la salle Dionne. Union des tailleurs de cuir. Au Monument National. Union des chaudronniers.

La Navigation

"L'ANDANIA" EST PRET A PARTIR

Le paquebot "Andania", ligne Cunard, qui avait perdu une aile de son hélice principale avant d'arriver à Montréal, est maintenant réparé. Il retournera sous peu en Angleterre, où il entrera en cale sèche à Southampton. Là des ouvriers experts examineront de nouveau l'hélice afin de constater si les travaux faits à Montréal sont suffisamment solides.

LES CEREALES EN EUROPE

MM. James Carruthers, président de la compagnie Richelieu et Ontario, et George Burton, président de la Halle aux blés, accompagnés de plusieurs exportateurs ont rencontré, hier, M. le Commissaire du port. Ils ont parlé de la congestion qui existe actuellement dans les éleveurs du port, et ont déclaré que si les prix ne chassaient pas en Europe les exportateurs n'envoieraient plus de céréales jusqu'à nouvel ordre. La députation a demandé l'agrandissement des éleveurs actuels ou la construction de nouveaux.

ILS VISITENT LE PORT

Hier matin, un grand nombre de membres de l'Association du Barreau américain étaient les hôtes des directeurs de la compagnie Richelieu et Ontario, sur le magnifique vapeur "Montréal". Ils ont fait un petit voyage sur le fleuve et ont visité le port.

NOTES MARITIMES

Le "Manchester Shipper" est arrivé de Manchester à Québec hier.

Le "Jonah", ligne Thomson, a été signalé en deca de Belle Ile, hier.

Le "Virginian", ligne Allan, est arrivé de Liverpool à Montréal, hier.

Le "Lettitia", ligne Donaldson, a été signalé en deca de Belle Ile, hier.

Le "Ionian", ligne Allan, a quitté Londres pour Montréal via le Havre, hier.

L' "Empress of Britain", ligne C. P. R., a quitté Québec pour Liverpool hier.

Le "Tyrolia", ligne C. P. R., a quitté Montréal pour Naples et Trieste, hier.

Le "Mount Temple", ligne C.P.R., a quitté Anvers pour Montréal avant-hier.

Le "Montrose", ligne C. P. R., a quitté Londres pour Montréal via Anvers, avant-hier.

LES ARRIVAGES

Steamer. A. De. Arabie.....Liverpool..... Boston Tabasco.....Liverpool..... Halifax La Touraine.....New-York..... Havre Dalton Hall.....Hull..... Montréal Francisco.....Hull..... New-York Demore Head Belfast..... Campbellton N. B. Ullonia.....New-York..... Trieste Floriz.....New-York..... St-Jean Ancon.....Philadelphie..... Gènes Canby.....Boston..... Liverpool Haverford.....Liverpool..... Philadelphie La Lorraine.....Havre..... New-York Molke.....Gibraltar..... New-York Nieuw Amster..... Rotterdam..... New-York Canada.....Naples..... New-York

NAVIGATION INTERIEURE

Canal Lachine, en haut: Bicokidike à Port William, vide: Natronico à Port Colborne, vide: San Marshall à Thorold, vide de pulpe: Aven à Oswego, vide: Dunelm à Port William, cargaison générale: Alexandria à Charlotte, passagers et cargaison générale: John Lambert à Chicago, vide: A. McVittie à Oswego, vide.

En bas: W. B. Morley de Charlotte, charbon: Avon d'Oswego, charbon: Western, de Port Colborne, 36,209 minots de lin.

SAULT STE-MARIE

Sault Ste-Marie, Mich., 4. — En haut: Edmonton, minuit; Andale, Linden, 4; Couthy, Lakeport, 7.30; Agnew, 8.30; Zenith City, 11; Henry Smith mid; Huronic, 12.30; Louisiane, 1.30; Widar, 2; Stearn, 3; William Mather, 4; Harvester, 5; Quincy Shaw, 6; Roberts, 7.30.

En bas: Dinkey, 11.30; hier soir: Corinna 1 a.m.; Fulton, 2.30; Mary Elphick, 3; Kewington, Martiana, 4; Erick, 4.30; Coralla, 8.30; Hoover, 9.

Est paru: "A BOUT PORTANT" de Nap. Tellier

Le vol. franco 27cts

Excursions du C. P. R.

La compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien vendra des billets d'excursion de Montréal à Bay City, Chicago, Cleveland, Détroit, Saginaw et Saint-Paul, bons pour départ les 11, 12 et 13 septembre, et pour retour jusqu'au 29 septembre.

Détails complets sur demande.

Le débat sur la réforme monétaire

Washington, 5.—Le sénat a été informé hier, que l'on ferait un effort pour remettre la discussion de la question du cours monétaire à la prochaine session régulière. Le sénateur Weeks, un membre républicain du comité, qui travaille à la révision du cours monétaire a présenté une résolution pour demander au comité de ne pas faire de rapport avant le 2 décembre. Cette motion sera discutée demain et les républicains tenteront de forcer le sénat à exprimer son opinion à ce sujet.

Les membres du comité n'avaient pas encore décidé ce soit quelle serait leur attitude. Les chefs démocrates sont d'opinion que les républicains seuls seront en faveur de cette motion.

Le sénateur Kitchcock a déclaré qu'il ne croyait pas que le sénat légifère sur la question monétaire avant qu'il ait toutes les informations monétaires.

Il demandera que la session continue jusqu'à ce que l'on ait déterminé si l'on peut adopter une législation dans un avenir rapproché.

Retrouvé

Le billet de passage à bord de l' "Andania", perdu par Mme R. Smith, au cours de la journée d'hier, a été retrouvé par l'agent de police Beaudry, hier soir.

LA FRANCE-REPUBLICAINE

Hier soir avait lieu un banquet donné à la salle Auditorium, sous les auspices de la France-Républicaine, pour célébrer le 43ème anniversaire de la Proclamation de la République Française. Le banquet était présidé par M. S. Durand, vice-président de la société, en l'absence du président, M. Probst. A la table d'honneur, on remarquait M. Louis Reynaud, le Dr François de Martigny, A. E. Forget, président élu de la France-Républicaine et plusieurs autres.

On fit en certain milieu ouvrier, un bruit infamant, autour d'un soi-disant projet qui, réalisé, fixerait à jamais le bonheur des travailleurs. C'est celui d'une exposition universelle à Montréal, en l'an 1917, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Fédération Canadienne. L'opinion des ouvriers n'est point difficile à connaître. Elle a été exprimée, hier soir, par un des premiers officiers d'une grande organisation. En principe, a-t-il dit, évidemment, tout le monde approuverait ce projet, mais, heureusement, il est impraticable.

DU BRUIT POUR RIEN

On fait en certain milieu ouvrier, un bruit infamant, autour d'un soi-disant projet qui, réalisé, fixerait à jamais le bonheur des travailleurs. C'est celui d'une exposition universelle à Montréal, en l'an 1917, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Fédération Canadienne. L'opinion des ouvriers n'est point difficile à connaître. Elle a été exprimée, hier soir, par un des premiers officiers d'une grande organisation. En principe, a-t-il dit, évidemment, tout le monde approuverait ce projet, mais, heureusement, il est impraticable.

EST CONTRE OUEST

Comme on le prévoyait depuis un certain temps, la représentation des députés de l'Est du Canada l'emportera de beaucoup, cette année à la convention du Congrès ouvrier de la province, qui se tiendra à Montréal, dans deux semaines. En effet, hier soir, on a vu, à la séance du Conseil des Métiers et du Travail, une lettre de M. J. C. Watters, président du Congrès, indiquant officiellement le nombre des députés jusuviel au Congrès. "Jusqu'à date, dit en substance M. Watters, (23 août), 142 députés ont été élus, et leur élection m'a été notifiée. Or, sur ces 142 députés, un peu plus de la moitié éqat de la ville même de Montréal. M. Watters prévoit que la représentation des provinces de l'Est sera très forte, mais que, par contre, la représentation des provinces de l'Ouest sera très faible.

On attend avec impatience, dans les cercles ouvrier, l'ouverture de ce Congrès, qui promet croit-on bien des surprises.

BOURBONNIERE, F. J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B. Avocat-Procureur. Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1973.

Boite Postale 336. — Adresse télégraphique "Nahac, Montréal". Tél. Bell 1250-1251. Codes à Liebers.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR. Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques.

ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.L. Avocat. 54 Notre-Dame-Est. Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Désery, Hochelaga. Tél. Bell. LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

PATTERSON & LAVERY. AVOCATS-PROCUREURS. SUITE 111, 180 ST-JACQUES. Tél. Bell Main 3960. Cable Wilson W. Patterson, C. R. Sallustia Lavery, B.C.L. M. Lavery a son bureau du soir, 1 Saint-Thomas, longueuil.

Résidence: Est 5973.

ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B. AVOCAT. Résidence: 180, Jeanne-Mance. Tél. Bell 5973.

GUY VANIER, B. A., L.L.L. AVOCAT. 97, rue Saint-Jacques, Chambre 76, Tél. Main 2632.

NOTAIRES. BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tél. Saint-Louis 5585. Agent à prêter. Règlement de succession.

A. E. Grandbois, L.L.B. Notaire. 62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Résidence: 263 Visitation. Tél. Saint-Denis 4755.

ARGENT A PRETER, ACHAT DE CREANCES. R. Lalanne, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 1860, Montréal.

ASSURANCES. Pour tous genres d'assurances, JOSEPH COURTOIS, 263 Visitation. Tél. Est 985. Montréal. Achète aussi les balances de prix de vente.

Dr M. LEMOYNE. 207 RHEMBOKE EST (Près Saint-Denis). Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 4550.

DENTISTES. Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgical-Dentiste. Tél. Bell, Est 3549, 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

Dr H. LANTHIER. DENTISTE. 835 St-Denis, angle Duluth. Tél. E. 1381.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS. De GASPE BEAUBIEN. Ingénieur-Consell, Chambre 23, Edifice Royal, 224 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 5240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres. Edifice Banque Nationale, 98 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

ARCHITECTES. LAFRENIERE, J. L. D. — A.A.P.Q. Architecte, Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis. Tél. Est 887. 523 Lafontaine, Maisonneuve, LaSalle 1856.

CARTES D'AFFAIRES. ACHILLE DAVID. Entrepreneur électricien, 266 Ste-Catherine Est. Tél. Bell, Est 1710. Résidence, Est. Tél. 2782.

RODOLPHE BEDARD. Expert-comptable et auditeur. Systématique consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47. — 55 St-François-Xavier, Montréal.

COMMANDEZ VOTRE BOIS ET CHARBON A LA CIE DES COMBUSTIBLES DOMESTIQUES. Angie Carmel et St-Denis. Tél. St-Louis 2149. Bon service et courtoisie.

VICTORIA HOTEL. Québec. E. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

DOMINION COAL CO. LIMITED. MINES ET EXPEDITEURS de Charbon Dominion pour Vapeur. Criblé brut (run mine), mélangé (slack). Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE. 112 rue Saint-Jacques. — Montréal. Téléphone Main 401.

"LES CHRONIQUES" de Leon Lorrain. Se vend 25 sous. Joli volume, couverture illustrée en deux couleurs. Expédié franco contre envoi de 27 cents au Devoir.

EN VENTE AU DEVOIR

AUX CONSTRUCTEURS

SABLE! SABLE! SABLE!
J'ai encore une quantité très considérable de SABLE A BETON, SABLE A CIMENT, SABLE A MUR. Je puis prendre des ordres pour 4 CHARS PAR JOUR. Meilleurs qualité sur le marché. Il entre à Montréal tous les matins UN CHAR de bon sable.

J. ED. MORANVILLE
54 RUE NOTRE-DAME EST.
Tél. Main 7030. Le soir St-Louis 4675.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES

APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. Saint-Laurent, Montréal.

À LOUER

MAISON A LOUER
Clark, 3189, vis-à-vis terrain Shamrock, 7 beaux appartements, bain, cuvette émaillée, eau chaude, fixturs électriques, gaz, grandes galeries, \$15.00. Gagnier, propriétaire, 228 Mont-Royal Ouest.

A VENDRE

AUTOS — VOITURES
A vendre express pour laitiers, automobiles, victrola, bogheis, etc. Bon marché, chez Ulric Roy & Cie, 1141 ave. Papineau.

A VENDRE

Garage et machine shop, machineries de 1ère classe, réservoir à gazoline installé, 300 gallons. Plancher en ciment, 40 x 80, deux étages. Logis de 3 appartements avec w.c. Installation électrique. Chance exceptionnelle. S'adresser le soir à Lussier et Duchesne, Viauville Garage and Machine

Me FERNAND LABORI L'HÔTE DU BARREAU

Le criminaliste français et M. Taft sont vivement applaudis au banquet du Ritz-Carlton hier soir.

LES DISCOURS

Le Barreau de Montréal, auquel étaient jointes quelques sommités de la magistrature et du monde administratif, et une dizaine de juges et d'avocats des Etats-Unis, a offert, hier soir, un banquet au bâtonnier de l'Ordre des Avocats de France, M^re Fernand Labori.

Dans la grande salle du Ritz-Carlton, on avait dressé une table d'honneur en fer à cheval, et jetai partout avec un désordre savant des fleurs aux nuances rouges et blanches. Dans un coin de la galerie, on avait dissimulé un orchestre qui a égayé le repas d'airs connus ; au pourtour régnaient des toilettes de femmes.

Le dîner a commencé à peu près à l'heure et s'est terminé à 11 heures 30. Les avocats ont la réputation d'être de grands parleurs, n'empêche que la limite que se sont imposée les orateurs d'hier soir est une leçon qui pourrait profiter à toutes les autres professions. Seul Me Labori, le héros de la fête a parlé plus d'un quart d'heure.

M. Martin, C.R., bâtonnier du barreau de Montréal, présidait. Il avait à sa droite le bâtonnier des avocats à Paris, à sa gauche sir François Langellier. Les autres convives de la table d'honneur étaient le ministre de la Justice, M. C. J. Doherty, le Procureur-Général de la Province sir Lomer Gouin, M. W. H. Taft, président de l'Association du Barreau Américain, J. M. Dickinson, le juge Lebeuf, J. D. Poulin, bâtonnier du district de Bedford, Eusebe Belleau, H. A. Fortin, bâtonnier du district d'Ottawa, Gustave Perreault, bâtonnier du district d'Ottawa; Frederick E. Waldams, secrétaire de l'Association du Barreau Américain, le juge Edgar H. Farrar, sir Alexandre Lacoste, M. Boni, consul-général de France, et M. E. Bradley, consul des Etats-Unis.

Me Labori et M. Taft ont été l'objet d'une ovation chaleureuse. Deux bâtonniers, l'un en français, Me Bissailon, l'autre en anglais, Me R. C. Smith, ont exprimé à leur collègue parisien les sentiments du barreau, l'ancien président des Etats-Unis, lui a exprimé ceux des juristes américains.

Après qu'on eut bu, sans discours, les santés du roi, du président de la France et du président des Etats-Unis, Me Martin et Me Smith prirent la parole.

DISCOURS DE M. F. J. BISSAILON

Monsieur le Bâtonnier,

Mesdames et Messieurs,

Nous ne pouvons assez remercier l'Association du Barreau Américain d'avoir, cette année, fait le choix de notre ville pour y tenir les assises sociales de sa Convention et d'y avoir convié le Très Honorable vicomte Halévy, Lord Chelmsford, président du plus haut tribunal de la Grande-Bretagne, et, dans la personne de son illustre bâtonnier, Me Fernand Labori, le représentant du premier des barreaux de France, l'Ordre des Avocats de Paris.

Certes, la rencontre de ces deux hautes personnalités avec les membres du Barreau des Etats-Unis et du Canada fut un spectacle qui ne s'était pas encore produit sur ce continent. Elle évoque le souvenir de la grande manifestation faite en 1864 par Lord Brougham et le Barreau anglais au célèbre Berryer. Nous avons vu, ici, la grande image du monde judiciaire des deux nations les plus civilisées de l'Europe, l'Angleterre et la France, dont la main au monde judiciaire de la jeune Amérique et contractant ainsi une union plus étroite, qui ne peut être que plus féconde, pour la défense du Droit et la cause de l'humanité.

Mais pour nous Canadiens-français, qui, après au-delà d'un siècle de fièvre et loyale allégeance à l'Angleterre, avons maintenu fermes et vivaces la langue et les traditions de nos pères, pour nous dont l'amour pour la France, notre mère-patrie, est resté indélébile; pour nous qui avons conservé, pour règle de notre société civile, les coutumes, les principes et les formes du Droit français; pour nous qui, chaque jour, nous éclairons des clartés de ce foyer lumineux qui s'appelle la Justice Française, l'événement qui nous vaut la visite de celui qui représente l'institution séculaire et illustre du Barreau français, auquel tant de liens nous unissent, verse en notre âme les douceurs d'une intimité toute familiale.

Votre présence au milieu de nous, au Barreau de la Nouvelle-France, Monsieur le Bâtonnier, c'est le retour longtemps attendu après une longue séparation; c'est l'étroite sympathie quand, de tous les cœurs, s'épanche la joie de se retrouver et de se revoir.

Nous savons, Monsieur le Bâtonnier, les sentiments de confraternité affective dont nous honore le Barreau de Paris; vous nous l'avez prouvé à l'occasion des fêtes de votre glorieux centenaire, lorsque votre sollicitude nous y invitait, pour nous accueillir avec tant de cordialité, et que, dans le salut vibrant que nous adressait, au nom de votre Ordre, votre distingué prédécesseur, Me Chenu, vous distiez qu'au foyer ancestral qui nous fut commun, le feu du souvenir était resté vivant et ardent.

Aussi le Barreau de Montréal se fait-il fête, dans la manifestation la plus nombreuse à laquelle il lui a été donné de prendre part, de vous entourer et de vous offrir la plus chaleureuse bienvenue en même temps que l'hommage de son admiration et de sa vénération pour l'Ordre des Avocats dont vous êtes le chef honoré.

L'ORDRE DES AVOCATS

L'Ordre des Avocats tient la place la plus large comme la plus élevée dans les fastes judiciaires de la France. Dès les temps les plus reculés, sous les Parlements, le Barreau, par l'universelle considération dont il jouissait, son élévation, était une des gloires nationales de la mère-patrie qui n'a jamais été surpassée ni peut-être égalée, en aucun temps ni dans aucun pays. N'est-ce pas de cet Ordre dont le Chancelier d'Aguesseau résumait l'histoire, en disant: "qu'il était aussi ancien que la magistrature, aussi noble que la vertu, et aussi nécessaire que la justice."

Le Barreau français est resté fidèle à son glorieux passé, et c'est avec un souci pieux, que nous nous attachons à connaître et à honorer la vie de tous ces grands avocats qui perpétuent les traditions anciennes, qui sont celles de la probité, du désintéressement, de l'indépendance, et d'un dévouement pour la défense du Droit qui n'a flechi ni devant le Pouvoir, ni devant les préjugés ou les passions, qui a affronté les plus grands périls et même la mort. A toutes les époques, ces vertus sont personnifiées par les plus beaux caractères, par des orateurs dont l'éloquence est sans rival, par des jurisconsultes dont l'érudition et le prodigieuse variété d'ouvrages a contribué le plus à l'expansion de la Justice dans le monde.

LE BARREAU FRANÇAIS

Que de beaux et grands noms d'avocats qui ont laissé de vivants souvenirs, non-seulement dans la profession, mais aussi dans la politique de leur pays! Et comment ne pas saluer, en cette circonstance, de notre admiration et de notre respect, celui qui préside en ce moment, avec tant de distinction et une popularité universelle, aux destinées de la France, Monsieur Raymond Poincaré.

De cet Ordre célèbre des Avocats de Paris, si riche en grands avocats et en grands caractères, les suffrages de vos confrères vous ont proclamé le Chordigien de nos traditions et de son patrimoine d'honneur.

Le stage de la renommée n'a pas été long pour vous, Monsieur le Bâtonnier; vous en avez vite gravi les degrés, par la puissance de vos talents, par vos travaux juridiques, votre esprit laborieux, votre éloquence, tant de mérites, M. le Bâtonnier Bissailon, nous ont valu, pour vous, une défiance, une entre autres, qui passionna diversément le monde, mais dans laquelle tous admettent que vous avez gardé, libre et fière, votre âme d'avocat.

Au moment d'entrer dans la haute fonction à laquelle vous appelez tant de mérites, M. le Bâtonnier Bissailon, nous saluons comme son successeur, disant: "que vous apportiez l'ardeur de votre esprit, la générosité de votre nature, et tous ces dons que la Champagne prodigue aux hommes, comme aux plantes nées sur son sol."

Cette générosité de votre nature, le Barreau de Paris n'a pas été seul à en jouir; elle a traversé les mers et est venue jusqu'à nous. A la magnifique collection que l'Ordre des Avocats de Paris adressait au Barreau de Montréal, vous avez tenu à y joindre un don qui vous fut bien personnel; celui de l'envoi de la riche édition du "Répertoire du Droit Français", dont vous êtes l'auteur.

Cet acte de gracieuseté de la part de l'Ordre des Avocats de Paris et de vous-même, Monsieur le Bâtonnier, nous a été extrêmement sensible; notre Barreau conserve ces précieux souvenirs avec un soin jaloux et est fier de les montrer, comme le gage de l'heureux rapprochement qui s'est fait, sous votre Bâtonnat, entre le Barreau de Paris et celui de Montréal.

Vous ne devez pas vous étonner, Monsieur le Bâtonnier, si dans ce banquet solennel, nos confrères anglais se sont joints en aussi grand nombre et avec tant d'enthousiasme à leurs confrères français. Dans notre maison, malgré les divergences de la Barre, l'entente cordiale est telle qu'on ignore toute distinction de race, et que les joies des uns sont celles des autres.

D'ailleurs, l'âme se porte à la hauteur de ce qu'elle admire, et nos confrères français à connaître l'esprit de la Loi, en appréciant tous les grands mérites. Ils s'honorent de pratiquer la même culte que nous pour la Science et la Gloire du Barreau Français.

Vous direz, Monsieur le Bâtonnier, à nos confrères de Paris, que leurs confrères canadiens les aiment autant qu'ils les admirent. Avec le message de notre cordial souvenir et de notre gratitude, vous leur transmettez les souhaits sincères que nous formons pour leur prospérité et leur bonheur.

A ces souhaits, nous désirons ajouter l'expression de nos sentiments les plus distingués, à l'adresse de Madame Labori, dont les grâces vigilantes et affectueuses sont le soutien de vos travaux et la joie de vos succès.

Je lève mon verre au Barreau de Paris, à la permanence de sa primauté glorieuse.

Je bois à son illustre Bâtonnier qui personnifie, à tant de titres, sa grande œuvre passée et la vitalité de sa grandeur présente!

Me R. C. Smith a fait du Bâtonnier de Paris un éloge très flatteur. L'une des choses qui distinguent la magistrature du Canada c'est son indépendance absolue et on peut dire

la même chose du barreau canadien. Voilà pourquoi on admire si pleinement Me Labori qui a donné au monde l'exemple de l'indépendance professionnelle.

Me Smith a envoyé par-dessus M. Labori un salut à la France, mère de tous les arts et patrie de tous les beaux esprits, et aussi à la France de l'Entente Cordiale.

Me Labori est longuement applaudi quand il se leva à l'invitation du président. Il dit, en substance: "Mon premier mot doit être un mot de reconnaissance émue pour la joie que vous me donnez ce soir."

Je suis bien reconnaissant aux membres du gouvernement canadien qui m'ont fait l'honneur de venir ici ce soir et qui sont des juristes, et à M. le consul-général de France, qui a bien voulu être des nôtres.

Les acclamations de cette assemblée, dont je n'ai pas fait le tour complètement, s'adressent plutôt au Barreau de Paris, à la France, qu'à moi, et je suis infiniment reconnaissant.

Traverser l'Atlantique, pour un Français, n'est pas une petite affaire, au moins pour la première fois; mais si ma prochaine traversée n'est pas tout mauvaise, vous me reverrez bientôt.

C'est tellement la France, Montréal, quand on y est!

Mon voyage a été un enchantement. J'ai vu l'Ouest, messieurs, vous ne l'avez pas tous vu, et l'Ouest est admirable. Mais vous ne m'en voudrez pas si je donne à l'Ouest toute mon admiration, et vous me pardonnerez de garder toute mon affection à la province de Québec. J'ai été touché du souvenir de la France, qu'a gardée toute l'Amérique; mais la province de Québec a été longtemps tout le Canada, et c'est elle que je préfère.

Je veux remercier sir Lomer Gouin, qui a entouré mes pas d'une telle sollicitude qu'en trois jours il m'a fait éprouver tous les charmes de Québec.

Je suis heureux d'avoir trouvé ici un bâtonnier anglais, parce que je savais que je serais aussi bien reçu par des avocats anglais que par des avocats français; vous êtes tous des sujets britanniques. Et j'admire chez vos confrères anglais leur amour de la justice et de la liberté.

Je pourrais dire, en rentrant à Paris, que la vieille France peut venir ici; elle sera fière de vous voir.

C'est le barreau de Paris que je retrouve ici, ce sont les mêmes visages, ce sont les mêmes talents, même lorsque les avocats parlent anglais.

Vous avez gardé de la France toutes ses qualités et peu de ses défauts, et je ne vous connais pas assez pour juger si vous en avez contracté d'autres. Et vous avez en plus le charme et la force de la jeunesse. Vous êtes en même temps de vieux Français et de jeunes Américains.

Je lève mon verre au nom du barreau de Paris, que je représente, et en mon nom personnel; et, buvant au barreau de Montréal et au barreau de la province de Québec, je vous demande la permission de lever aussi mon verre à notre confrère M. Belleau, bâtonnier de Québec.

Après Me Labori, M. Taft, ancien président des Etats-Unis et président du Barreau Américain, est invité à prendre la parole. Il est accueilli par des applaudissements retentissants.

M. Taft déclare que plus il voit le Canada et plus il est frappé de la intelligence intellectuelle de ses habitants, de l'entente qui règne entre eux pour travailler à ce qui doit être le but de tout gouvernement: le bonheur de chacun des individus.

"Ici, continue M. Taft, nous voyons les Français et les Anglais vivre côte à côte et travailler côte à côte unis par les liens de la loyauté et de l'amitié. Une autre mère-patrie que l'Angleterre, aux idées plus étroites aurait peut-être essayé d'imposer ses idées, mais l'Angleterre a reconnu que la forme du gouvernement autonome est la meilleure."

"Elle a reconnu que le gouvernement autonome est une source de force. Et grâce à la sage politique de l'Angleterre aussi bien que des gouvernants de Québec, les gens de cette province professent la même loyauté pour leur mère-patrie actuelle et le même amour pour chacune de leurs anciennes mères-patries."

"Je puis parler un peu en connaissance de cause de la politique, en ayant fait une première expérience en Extrême-Orient, à 7,000 milles d'ici et une autre tout récemment, pas très loin d'ici. (Rires). Je le répète encore, quand je vois deux peuples différents par les traditions, par la langue, par les origines et par les lois se courber sous le joug d'un même gouvernement et garder quand même pour leur ancienne patrie un culte respectueux, je m'incline devant l'habileté des politiques qui ont réussi ce tour de force."

Poursuivant son discours, M. Taft déclare qu'on est réuni en cette circonstance d'abord pour honorer la France et ensuite pour démontrer au monde la nécessité, le but élevé et l'utilité du barreau. M. Taft termine par l'éloge de Me Labori et du comité exécutif de l'Association du Barreau Américain qui a permis une pareille réunion.

Deux enquêtes ont été tenues ce matin à la morgue; l'une au sujet de la mort d'Auguste Lefebvre, âgé de 22 ans, qui en le cou tranché par un train du Grand Tronc. Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

Un verdict de même nature a été rendu dans la cause de Jules Dubaer le Flamand repêché dans le canal.

Le coroner MacMahon a disposé sans jury du cas de Téléphone Alard noyé dans le canal.

Une auto en feu

Une automobile arrêtée devant le restaurant Kraussman a été endommagée par le feu, vers 1 h. 15 cet après-midi. Le réservoir d'arrière et la capote ont été détruits. On a éteint les flammes avec quelques seaux d'eau et en débarrassant la voiture des toiles qui brûlaient. On a appelé les pompiers qui sont arrivés, lorsque le feu était éteint.

Me R. C. Smith a fait du Bâtonnier de Paris un éloge très flatteur. L'une des choses qui distinguent la magistrature du Canada c'est son indépendance absolue et on peut dire

la même chose du barreau canadien. Voilà pourquoi on admire si pleinement Me Labori qui a donné au monde l'exemple de l'indépendance professionnelle.

Me Smith a envoyé par-dessus M. Labori un salut à la France, mère de tous les arts et patrie de tous les beaux esprits, et aussi à la France de l'Entente Cordiale.

Me Labori est longuement applaudi quand il se leva à l'invitation du président. Il dit, en substance: "Mon premier mot doit être un mot de reconnaissance émue pour la joie que vous me donnez ce soir."

Je suis bien reconnaissant aux membres du gouvernement canadien qui m'ont fait l'honneur de venir ici ce soir et qui sont des juristes, et à M. le consul-général de France, qui a bien voulu être des nôtres.

Les acclamations de cette assemblée, dont je n'ai pas fait le tour complètement, s'adressent plutôt au Barreau de Paris, à la France, qu'à moi, et je suis infiniment reconnaissant.

Traverser l'Atlantique, pour un Français, n'est pas une petite affaire, au moins pour la première fois; mais si ma prochaine traversée n'est pas tout mauvaise, vous me reverrez bientôt.

C'est tellement la France, Montréal, quand on y est!

Mon voyage a été un enchantement. J'ai vu l'Ouest, messieurs, vous ne l'avez pas tous vu, et l'Ouest est admirable. Mais vous ne m'en voudrez pas si je donne à l'Ouest toute mon admiration, et vous me pardonnerez de garder toute mon affection à la province de Québec. J'ai été touché du souvenir de la France, qu'a gardée toute l'Amérique; mais la province de Québec a été longtemps tout le Canada, et c'est elle que je préfère.

Je veux remercier sir Lomer Gouin, qui a entouré mes pas d'une telle sollicitude qu'en trois jours il m'a fait éprouver tous les charmes de Québec.

Je suis heureux d'avoir trouvé ici un bâtonnier anglais, parce que je savais que je serais aussi bien reçu par des avocats anglais que par des avocats français; vous êtes tous des sujets britanniques. Et j'admire chez vos confrères anglais leur amour de la justice et de la liberté.

Je pourrais dire, en rentrant à Paris, que la vieille France peut venir ici; elle sera fière de vous voir.

C'est le barreau de Paris que je retrouve ici, ce sont les mêmes visages, ce sont les mêmes talents, même lorsque les avocats parlent anglais.

Vous avez gardé de la France toutes ses qualités et peu de ses défauts, et je ne vous connais pas assez pour juger si vous en avez contracté d'autres. Et vous avez en plus le charme et la force de la jeunesse. Vous êtes en même temps de vieux Français et de jeunes Américains.

Je lève mon verre au nom du barreau de Paris, que je représente, et en mon nom personnel; et, buvant au barreau de Montréal et au barreau de la province de Québec, je vous demande la permission de lever aussi mon verre à notre confrère M. Belleau, bâtonnier de Québec.

Après Me Labori, M. Taft, ancien président des Etats-Unis et président du Barreau Américain, est invité à prendre la parole. Il est accueilli par des applaudissements retentissants.

Le code américain

Dans une allusion au discours de Taft, sur le choix des juges, un journal de Londres fait des commentaires sévères.

Londres, 5. — Le "Times", dans un article de tête qu'il consacre, ce matin, au discours de l'ancien président Taft, sur "Le choix des juges aux Etats-Unis", prononcé devant l'Association du Barreau Américain, à Montréal, dit ce qui suit: "Justement parce que les Américains se sont forgé un mécanisme politique qui fait que la Démocratie à certains moments semble presque livrée et sans ressources dans ses lacs, ils ont ainsi multiplié les formes de procédures et les caractères purement techniques de la loi de façon à rendre la justice hors de mode et à la perdre de vue. Ce sont les Etats-Unis ont le plus besoin d'un réformateur du type de Jérémie Bentham afin de donner de nouveau accès au sens commun dans ses codes et rétablir la simplicité dans leur administration."

"Sous le rapport de la procédure criminelle spécialement, celle de l'Amérique actuelle ressemble fort à la nôtre sous le règne des Stuarts. Elle est sans espoir, prise qu'elle est au fillet des caractères techniques de la loi, et néglige la justice en poursuivant toujours en perspective une infaillibilité impossible de la forme."

"C'est ce fétiche de l'adoration de la forme et des règles qui a de la procédure judiciaire en Amérique un embarras à la justice et favorise les criminels; de trop nombreuses décisions des cours d'Etat sur des questions sociales, industrielles et constitutionnelles semblent avoir été prises dans le même état d'esprit chancelier. Ils ont perdu le vrai sens de la vie et sont devenus imbus de folles abstractions. Aujourd'hui aucun des problèmes auxquels on a fait face les Américains, n'est plus urgent et plus grave que celui de les ramener à la réalité et au sens commun."

Les Japonais sont indignés

Ils demandent réparation à la Chine pour le massacre de leurs nationaux à Nankin.

(Service particulier)

Tokio, 5. — Des détachements de vaisseaux japonais de la côte chinoise ont été envoyés à Nankin d'où l'on a reçu la nouvelle officielle qu'un certain nombre de sujets japonais qui portaient des drapeaux de leur pays, pendant le dernier combat entre les troupes du gouvernement et les rebelles, ont été massacrés de sang-froid. La ville a été mise au pillage.

On dit que le Japon demandera probablement des excuses et une indemnité du gouvernement chinois, ainsi que la punition de ceux qui ont tué les Japonais à Nankin.

Tokio, 5. — Le premier ministre, comte Gombel Yamamoto, est parti pour Nankin où il fera rapport à l'empereur sur le massacre des Japonais à Nankin ; il le consulera sur la conduite à tenir par le gouvernement. L'indignation est intense et quelques journaux demandent qu'on fasse de la province de Nankin, le siège d'un port de Chine jusqu'à ce que cette dernière ait promis des compensations.

Après Me Labori, M. Taft, ancien président des Etats-Unis et président du Barreau Américain, est invité à prendre la parole. Il est accueilli par des applaudissements retentissants.

M. Taft déclare que plus il voit le Canada et plus il est frappé de la intelligence intellectuelle de ses habitants, de l'entente qui règne entre eux pour travailler à ce qui doit être le but de tout gouvernement: le bonheur de chacun des individus.

"Ici, continue M. Taft, nous voyons les Français et les Anglais vivre côte à côte et travailler côte à côte unis par les liens de la loyauté et de l'amitié. Une autre mère-patrie que l'Angleterre, aux idées plus étroites aurait peut-être essayé d'imposer ses idées, mais l'Angleterre a reconnu que la forme du gouvernement autonome est la meilleure."

"Elle a reconnu que le gouvernement autonome est une source de force. Et grâce à la sage politique de l'Angleterre aussi bien que des gouvernants de Québec, les gens de cette province professent la même loyauté pour leur mère-patrie actuelle et le même amour pour chacune de leurs anciennes mères-patries."

"Je puis parler un peu en connaissance de cause de la politique, en ayant fait une première expérience en Extrême-Orient, à 7,000 milles d'ici et une autre tout récemment, pas très loin d'ici. (Rires). Je le répète encore, quand je vois deux peuples différents par les traditions, par la langue, par les origines et par les lois se courber sous le joug d'un même gouvernement et garder quand même pour leur ancienne patrie un culte respectueux, je m'incline devant l'habileté des politiques qui ont réussi ce tour de force."

Poursuivant son discours, M. Taft déclare qu'on est réuni en cette circonstance d'abord pour honorer la France et ensuite pour démontrer au monde la nécessité, le but élevé et l'utilité du barreau. M. Taft termine par l'éloge de Me Labori et du comité exécutif de l'Association du Barreau Américain qui a permis une pareille réunion.

Deux enquêtes ont été tenues ce matin à la morgue; l'une au sujet de la mort d'Auguste Lefebvre, âgé de 22 ans, qui en le cou tranché par un train du Grand Tronc. Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

Un verdict de même nature a été rendu dans la cause de Jules Dubaer le Flamand repêché dans le canal.

Le coroner MacMahon a disposé sans jury du cas de Téléphone Alard noyé dans le canal.

Une auto en feu

Une automobile arrêtée devant le restaurant Kraussman a été endommagée par le feu, vers 1 h. 15 cet après-midi. Le réservoir d'arrière et la capote ont été détruits. On a éteint les flammes avec quelques seaux d'eau et en débarrassant la voiture des toiles qui brûlaient. On a appelé les pompiers qui sont arrivés, lorsque le feu était éteint.

Me R. C. Smith a fait du Bâtonnier de Paris un éloge très flatteur. L'une des choses qui distinguent la magistrature du Canada c'est son indépendance absolue et on peut dire

la même chose du barreau canadien. Voilà pourquoi on admire si pleinement Me Labori qui a donné au monde l'exemple de l'indépendance professionnelle.

Me Smith a envoyé par-dessus M. Labori un salut à la France, mère de tous les arts et patrie de tous les beaux esprits, et aussi à la France de l'Entente Cordiale.

Me Labori est longuement applaudi quand il se leva à l'invitation du président. Il dit, en substance: "Mon premier mot doit être un mot de reconnaissance émue pour la joie que vous me donnez ce soir."

Je suis bien reconnaissant aux membres du gouvernement canadien qui m'ont fait l'honneur de venir ici ce soir et qui sont des juristes, et à M. le consul-général de France, qui a bien voulu être des nôtres.

Les acclamations de cette assemblée, dont je n'ai pas fait le tour complètement, s'adressent plutôt au Barreau de Paris, à la France, qu'à moi, et je suis infiniment reconnaissant.

Traverser l'Atlantique, pour un Français, n'est pas une petite affaire, au moins pour la première fois; mais si ma prochaine traversée n'est pas tout mauvaise, vous me reverrez bientôt.

C'est tellement la France, Montréal, quand on y est!

Mon voyage a été un enchantement. J'ai vu l'Ouest, messieurs, vous ne l'avez pas tous vu, et l'Ouest est admirable. Mais vous ne m'en voudrez pas si je donne à l'Ouest toute mon admiration, et vous me pardonnerez de garder toute mon affection à la province de Québec. J'ai été touché du souvenir de la France, qu'a gardée toute l'Amérique; mais la province de Québec a été longtemps tout le Canada, et c'est elle que je préfère.

Je veux remercier sir Lomer Gouin, qui a entouré mes pas d'une telle sollicitude qu'en trois jours il m'a fait éprouver tous les charmes de Québec.

Je suis heureux d'avoir trouvé ici un bâtonnier anglais, parce que je savais que je serais aussi bien reçu par des avocats anglais que par des avocats français; vous êtes tous des sujets britanniques. Et j'admire chez vos confrères anglais leur amour de la justice et de la liberté.

Je pourrais dire, en rentrant à Paris, que la vieille France peut venir ici; elle sera fière de vous voir.

C'est le barreau de Paris que je retrouve ici, ce sont les mêmes visages, ce sont les mêmes talents, même lorsque les avocats parlent anglais.

Vous avez gardé de la France toutes ses qualités et peu de ses défauts, et je ne vous connais pas assez pour juger si vous en avez contracté d'autres. Et vous avez en plus le charme et la force de la jeunesse. Vous êtes en même temps de vieux Français et de jeunes Américains.

Je lève mon verre au nom du barreau de Paris, que je représente, et en mon nom personnel; et, buvant au barreau de Montréal et au barreau de la province de Québec, je vous demande la permission de lever aussi mon verre à notre confrère M. Belleau, bâtonnier de Québec.

Après Me Labori, M. Taft, ancien président des Etats-Unis et président du Barreau Américain, est invité à prendre la parole. Il est accueilli par des applaudissements retentissants.

M. Taft déclare que plus il voit le Canada et plus il est frappé de la intelligence intellectuelle de ses habitants, de l'entente qui règne entre eux pour travailler à ce qui doit être le but de tout gouvernement: le bonheur de chacun des individus.

"Ici, continue M. Taft, nous voyons les Français et les Anglais vivre côte à côte et travailler côte à côte unis par les liens de la loyauté et de l'amitié. Une autre mère-patrie que l'Angleterre, aux idées plus étroites aurait peut-être essayé d'imposer ses idées, mais l'Angleterre a reconnu que la forme du gouvernement autonome est la meilleure."

"Elle a reconnu que le gouvernement autonome est une source de force. Et grâce à la sage politique de l'Angleterre aussi bien que des gouvernants de Québec, les gens de cette province professent la même loyauté pour leur mère-patrie actuelle et le même amour pour chacune de leurs anciennes mères-patries."

"Je puis parler un peu en connaissance de cause de la politique, en ayant fait une première expérience en Extrême-Orient, à 7,000 milles d'ici et une autre tout récemment, pas très loin d'ici. (Rires). Je le répète encore, quand je vois deux peuples différents par les traditions, par la langue, par les origines et par les lois se courber sous le joug d'un même gouvernement et garder quand même pour leur ancienne patrie un culte respectueux, je m'incline devant l'habileté des politiques qui ont réussi ce tour de force."

Poursuivant son discours, M. Taft déclare qu'on est réuni en cette circonstance d'abord pour honorer la France et ensuite pour démontrer au monde la nécessité, le but élevé et l'utilité du barreau. M. Taft termine par l'éloge de Me Labori et du comité exécutif de l'Association du Barreau Américain qui a permis une pareille réunion.

Deux enquêtes ont été tenues ce matin à la morgue; l'une au sujet de la mort d'Auguste Lefebvre, âgé de 22 ans, qui en le cou tranché par un train du Grand Tronc. Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

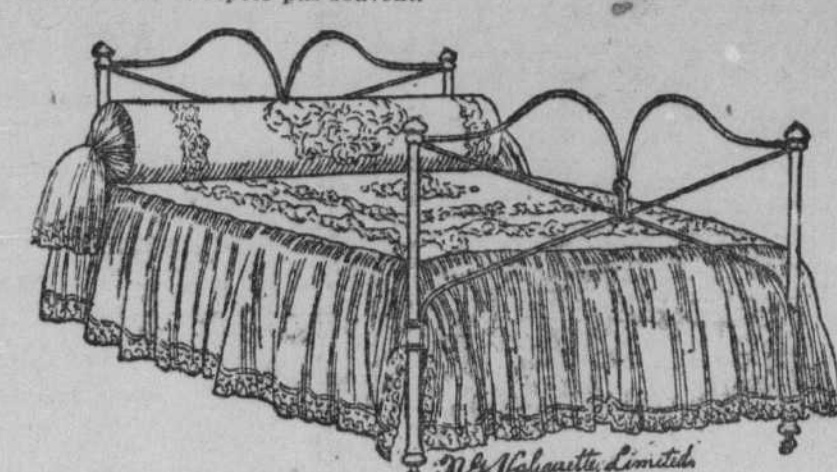
Un verdict de même nature a été rendu dans la cause de Jules Dubaer le Flamand repêché dans le canal.

Le coroner MacMahon a disposé sans jury du cas de Téléphone Alard noyé dans le canal.

N. Valiquette
LIMITED
471-477 ST. CATHERINE ST. EAST.

Les Deux Derniers Jours DE LA VENTE DE NOS LITS ECHANTILLONS

C'est notre habitude vers la fin-été de faire bénéficier notre nombreuse clientèle d'une vente tout-à-fait spéciale. Celle-ci s'est ouverte ces jours-ci et le succès est sans précédent. Mais il nous reste encore quelques échantillons qui occupent trop d'espace dans nos différents départements. Déjà les compagnies de chemins de fer nous avisent de l'arrivage d'ameublements nouveau style pour l'automne et nous ne savons où les placer. C'est alors que nous faisons se continuer cette vente échantillon encore deux jours. Devant les bas prix marqués, nous sommes assurés de l'écoulement complet de nos échantillons. N'attendez pas plus longtemps, la chance vient à vous, saisissez-la, car une occasion semblable ne se répète pas souvent.



LA VIE SPORTIVE

LES JOUTES DE DEMAIN

Elles seront les dernières de la saison. — Le Toronto fera son gros possible pour vaincre les Irlandais. — Le National jouera contre les Tecumsehs.

LA COMPOSITION DES EQUIPES

Les dernières joutes du Big Four seront jouées demain après-midi alors que le club Toronto viendra rencontrer l'Irish-Canadian au Parc Mascotte et que le National rendra visite aux Tecumsehs à Hamilton's Point. Ces deux joutes peuvent avoir des conséquences sur le championnat, car les Irlandais sont battus et si le National revient victorieux de Toronto, ces deux équipes seront sur un pied d'égalité pour la première position et les deux clubs montréalais devront alors jouer des parties de détails.

Le National sera privé des services de son gardien de but, "Happy" L'Heureux, mais le jeune Cadotte qui le remplacera a promis de faire son devoir.

Les équipes s'aligneront comme suit :

A TORONTO

Irish-Can. Toronto
Brennan. Butts Holmes
Neville. Points Harshaw

A MONTREAL

Buffalo, 6; Montréal, 4.
Jersey City, 3; Baltimore, 2.
Providence, 6; Newark, 2.
Rochester, 4; Toronto, 3.

POSITION DES CLUBS

G. P. P.
Newark 86 51 628
Rochester 81 57 387
Baltimore 71 65 522
Buffalo 70 66 515
Montréal 66 68 493
Toronto 64 72 471
Providence 60 76 441
Jersey City 48 91 345

JOUTES D'AUJOURD'HUI

Montréal à Buffalo.
Toronto à Rochester.
Newark à Providence.
Jersey City à Baltimore.

AUTRE DÉFAITE

Buffalo, 5; — Les Royals semblaient devoir sortir victorieux dans la joute d'hier contre les joueurs locaux car à la conclusion de la cinquième reprise ils avaient un avantage de quatre points sur leurs adversaires. A la reprise suivante les Bisons enregistraient cinq points et en ajoutaient un autre à la septième manche et remportaient les honneurs de la journée par un résultat de 6 à 4.

Voici les résultats détaillés de la joute :

BUFFALO

Ab. R. H. P. O. A. E.
Truesdale, 2b 5 1 1 5 4 1
Vaughan, 3b 4 0 0 1 4 0
Jordan, 1b 3 1 1 8 0 1
Hanford, 1f 4 1 2 2 0 1
Jackson, cf 4 1 2 2 0 0
Lehr, rf 4 0 2 0 0 0
Roch, ss 4 1 3 5 1 0
Gowdy, c 4 0 1 6 2 0
Fullenwider, p 3 1 1 0 0 0

Totaux 35 6 11 27 15 3

MONTREAL

Ab. R. H. P. O. A. E.
Almeida, cf 3 2 0 1 0 0
Edmond, 3b 3 2 0 1 0 0
Demmitt, 1f 2 0 0 0 8 1
Lennox, 2b 2 0 0 0 8 1
Denninger, rf 4 0 1 1 0 0
Miller, 1b 4 0 0 13 1 0
Purtell, ss 4 0 1 2 4 1
Madden, c 4 0 1 3 1 0
Smith, p 2 0 2 1 1 0
Yeager, p 1 0 0 0 0 0

Totaux 32 4 5 24 15 3

(x) A frappé pour Smith à la 9e.

Résultat par reprises : 000000103-6

Buffalo 202000000-6

Montréal 202000000-6

SOMMAIRE

Buts sur balles, de Fullenwider 5, de Smith, 1; retirés au bâton, par Fullenwider, 5, par Smith, 3; C. de 3 buts, Jackson; C. de 2 buts, Denninger, Jordan; C. sacrifiés, Fullenwider, Demmitt, 1; buts sur erreurs, Buffalo, 2; Montréal, 8; 3 jeux doubles, Vaughn à Gowdy à Jordan; 3 balles manquées, Gowdy, Arblitt, Nallin et Owen. Temps : 1:55.

AUTRES PARTIES

A Baltimore : R. H. E.
Baltimore 000001100-3 6 4

Jersey City 02000100-3 7 3

Russell, Egan, Danforth; Thompson, Wells.

A Providence : R. H. E.
Providence 00012003-6 10 2

Newark 001100000-2 8 4

Stanton et Onslow; Holmes et Smith.

A Rochester : R. H. E.
Rochester 000110002-4 9 0

Toronto 002000010-3 9 1

Martin et Williams; Schwab, Brown, Gaw.

Les parties dans les grandes ligues

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues Américaine et Nationale :

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland : 000100010-3 7 3

Détroit 000010001-4 10 5

Gregg et O'Neill; Dubuc et McKee.

A Philadelphie :

1ère partie
Boston 002001030-8 10 1

Philadelphie 00004200-6 9 3

Leonard, Hall et Carrigan; Plank, Pennock, Brown, Bush et Schang.

2ème partie
Boston 011100002-5 11 1

Philadelphie 110000000-2 2 2

L'équipe de Charlie Montour sera battue

TELLE EST LA PROMESSE FAITE PAR LES JOUEURS DE LA CASQUETTE. — UNE BELLE PARTIE EN PERSPECTIVE AU PARC MASCOTTE, DIMANCHE PROCHAIN.

MM. PIGEON ET LEFEBVRE ARBITRERONT.

La Casquette encouragée par la défaite des Iroquois, dimanche dernier, aux mains des Mascottes, fera son gros possible, dimanche après-midi, pour vaincre les Indiens. La partie de dimanche sera grosse de conséquences, et intéressera par suite le public à un haut degré. En effet, si les "Lions du Nord" gagnent ils se placeront sur un pied d'égalité avec les Iroquois, sortant ainsi de la dernière place.

Peu souvent les Peaux-Rouges sont battus, aussi, la défaite de dimanche dernier leur a fait mal au cœur, et les Indiens de Caughnawaga songent à prendre une revanche éclatante en triomphant des équipiers de la Casquette, dimanche prochain, au parc Mascotte.

La qualité de sport offert au public est de tout premier ordre.

A tout événement, la partie de dimanche prochain sera l'une des plus contestées de la saison et les amateurs qui se rendront au parc Mascotte auront pour leur argent.

Vous n'avez pas oublié, nous dit le jeu et imposé le respect des règlements, le président Narbonne a chargé MM. Albert Pigeon et Paul Lefebvre d'officier à cette joute.

Comme nous l'avons déjà annoncé, les dames sont admises gratuitement aux joutes de la Montreal Senior Lacrosse Union, au parc Mascotte, le dimanche après-midi.

C'est demain qu'a lieu l'ouverture du meeting

LA PLUPART DES CHEVAUX QUI DEMARRERONT A BLUE BONNETS DURANT LA REUNION D'AUTOMNE SONT ARRIVÉS A LA PISTE. — L'ECURIE DE M. DAVIES SERA BIEN REPRESENTÉE. — LES OFFICIERS ONT ETE CHOISIS.

Il y a de l'entraînement à Blue Bonnets depuis deux jours. En effet c'est le moment où tous les chevaux nous arrivent de Saratoga et d'Ottawa pour prendre part à la réunion qui aura lieu demain après-midi à notre bel hippodrome. Les chevaux de M. Robert Davies, l'éleveur canadien, plus en vue depuis quelques années, sont arrivés hier après-midi. Southern Maid, qui s'est tant distinguée dans la Futurity fait partie de cette écurie. Elle s'est classée deuxième dans cette épreuve classique, et on se demande quelles seront ses chances de succès dans le Handicap des Dames, où elle sera appelée à rencontrer les meilleurs deux ans actuellement inscrits dans les épreuves du circuit canadien.

Le trio qui se détache le plus du groupe des pensionnaires de M. Davies est Plate Glass, First Sight et Cleghorn. Ces deux chevaux sont bien connus de notre public qui a vu en piste dans les plus belles épreuves. Les chevaux de M. N. R. Davis sont arrivés d'Ottawa. Sylvester, Tom Holland, Ella Crane, Nash Chase, Old Gordon, Ben Prior, R. H. Gray, et Barn Dance sont les meilleurs pensionnaires de ce turfman. L'écurie canadienne de M. W. Martin aura les chevaux suivants pour porte-étendards : Mediator, Cogs, The Rump, Diamond Cluster, Ry Eraw, Gold Mesh, Our Mabel, Cobourg Belle, et Howard Legar. Tous ces chevaux ont fait bonne impression cette année sur le circuit canadien. Les places d'été réservées aux chevaux de M. Hendrie ont été occupées hier. Great Bridle et Rifle Brigade sont les deux porteurs-casques de cette écurie dont la réputation est la mieux établie. Ils se sont reposés à Ottawa avant de venir à Montréal de sorte qu'ils seront en forme superbe pour entreprendre leur campagne de sept jours sur la piste de Blue Bonnets. Cliff Stream et Clan Alkyon, de l'écurie Tyrer, sont aussi arrivés d'Ottawa hier au plein de leur forme. Cliff Stream est très amélioré cette année et fera sûrement sensation dans quelques-unes des épreuves de la réunion qui s'ouvrira demain après-midi. La Aurora, V. Powers, et Lady Rankin, achetées récemment de l'écurie Tyrer par M. J. G. Wagon, ont fait quelques essais hier en piste et tous ont marché à la très grande satisfaction de leur rhinomètre. Lady Rankin a la réputation de très bien s'accommoder des distances des handicaps, comme elle l'a prouvé d'ailleurs au dernier meeting de Connaught Park, Harvey Boyle, l'ancien jockey en chef, aujourd'hui entraîneur des chevaux de cette spécialité, est arrivé avec les chevaux de M. Long. Nottingham, le meilleur sauteur parmi ses pensionnaires a démarré dans deux des grandes stokes de Blue Bonnets. Le Montreal Jockey Club aura les services des officiers suivants pendant le meeting qui commencera demain après-midi à Blue Bonnets :

Commissaires — MM. B. McLennan, Cliff Campbell, W. P. Riggs, et P. J. Bryan.

Juge en chef — J. J. Burke.

Assistant — Francis Nelson.

Starter — Albert B. Dade.

Juge au paddock — J. J. Mackasey.

Juge du parcours — W. J. Morrison.

Pesteur — Joseph McLennan.

Chronométrateur — Walter Hagar.

Blue Bonnets

Les trains partiront de la gare de la rue Windsor à 1:30 et à 1:50 p.m., tous les jours, à partir de samedi, le 6 septembre, jusqu'au 13 septembre, pour la piste de Blue Bonnets.

Le train de retour partira après la dernière course. Billets à 15 sous pour un passage simple, 25 sous pour aller et retour, en vente au bureau des billets de la ville, Adèle Dominion Express, Hotel Windsor et gare de la rue Windsor.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

L'ENTENTE EST CONCLUE

LES MAGNATS DU HOCKEY DE L'EST ET DE L'OUEST CESSERONT DE SE FAIRE LA GUERRE. — LES JOUEURS DEVRONT RESPECTER LEURS CONTRATS ET POURRONT ETRE VENDUS OU ECHANGES.

Enfin, c'est réglé! L'Est et l'Ouest en hockey ont décidé de cesser de se faire la guerre. Ceci a été conclu à une assemblée des magnats tenue hier soir à l'hôtel Kastel. Cette entente éliminera la chasse aux joueurs et ceux-ci seront empêchés de "sauter" leurs contrats.

Parmi les délégués présents à la réunion, nous avons remarqué MM. Sam Lichtenhein, Ode Cleghorn, Arthur Ross et Dickey Boone, de Wanderer; Frank Robinson et Jack Marshall, du Toronto; George Kennedy, du Canadien; M. Quinn, du Québec et Frank et Lester Patrick, de l'Ouest.

Voici les grandes lignes de cette entente qui prendra effet aussitôt qu'elle aura été signée par les présidents des ligues qui l'accepteront.

1.—Les joueurs de l'an dernier restent la propriété des clubs avec lesquels ils ont joué.

2.—Les clubs de l'Ouest recruteront leurs joueurs à partir de Port Arthur (vers l'Ouest) et ceux de l'Est à compter des mêmes limites (vers l'Est).

3.—Les clubs de l'Ouest pourront acheter annuellement trois joueurs de trois différents clubs de la N. H. A. Ce règlement aura un effet alternatif.

Le prix maximum sera de \$500 pour chaque joueur.

4.—Chaque club de la N. H. A. aura le droit de réserver trois joueurs qui ne pourront être vendus.

5.—La ligue de la Côte du Pacifique devra nommer les trois joueurs qu'elle désira acheter avant ou le 15 avril de chaque année.

6.—Tout joueur refusant d'aller dans l'Ouest une fois qu'il sera acheté par un club de la N. H. A. et ne paraissant pas au hockey avant d'avoir obtenu son congé du club avec lequel il devait jouer.

7.—Tout joueur suspendu par une ou l'autre ligue sera indigne tant qu'il n'aura pas été réinstallé.

8.—La B. C. H. A. ne pourra vendre ou transférer un joueur acheté de la N. H. A., à un autre club de cette organisation avant d'avoir obtenu le consentement du club avec lequel il jouait antérieurement.

9.—Les clubs des deux ligues pourront échanger ou acheter des joueurs aux conditions stipulées entre eux, mais un joueur ne pourra être transféré ni pour la saison ni pendant la même saison.

10.—Une série de parties seront jouées annuellement entre l'Ouest et l'Est, d'après le système alternatif et ne devront pas être de moins de 3 dans 5.

11.—La durée de l'entente sera de quatre années.

12.—La B. C. H. A. pourra acheter les services des joueurs Nighbor, La-londe et Throop dès que l'entente sera signée.

13.—Les présidents des deux ligues verront à l'organisation des parties de fin de saison ou d'exhibition jouées entre les clubs.

14.—Les présidents interpréteront les clauses et conditions de la présente entente advenant le cas où ils refuseraient de s'entendre, un tiers sera appelé comme arbitre et sa décision sera finale.

15.—Aucune joute de fin de saison ne pourra être jouée sur un patinoir contenant moins de 3,500 personnes et dont l'arène ne mesurera pas 200 x 80 pieds. Les présidents pourront cependant s'entendre à ce sujet dans des cas spéciaux.

Le club Québec pourra acheter Goldie Producers.

Un défi à tous les lutteurs du monde entier

STANISLAUS ZBYSKO SE DIT PRET A RENCONTREUR TOUT VENANT DANS UNE LUTTE AU GENRE GRECO-ROMAIN. — LE POLONAIS SERA EN FRANCE PROCHAINEMENT.

Paris, 5. — Zbysko, le fameux Polonais Zbysko, vient de donner de ses nouvelles. Par l'intermédiaire de son manager, ce lutteur célèbre a pris les journaux parisiens de publier la note suivante :

"Depuis ma victoire sur Lurich, après le championnat de 1906, victoire qui m'a valu le titre de champion du monde de lutte greco-romaine, je n'ai pas eu le plaisir de lutter en France. On en profite pour m'offrir un certain nombre de défaites fantaisistes, ce qui prouve une fois de plus que les absents ont toujours tort."

"Pour l'instant je n'ai pas l'intention d'épiloguer à l'égard de ces défaites. Les lutteurs victorieux qui s'attribuent des défaites de ce genre sont toujours étonnés de la force et de la puissance de leur adversaire."

"L'on s'attend à ce que ces deux hommes soient bientôt promus capitaines. Le lieutenant Ainey du poste de la rue des Seigneurs remplacera le lieutenant Létourneau aux quartiers généraux, tandis qu'il est remplacé à la rue des Seigneurs par le sergent Massicotte."

ACCUSE DE VOL

M. A. Papas, le restaurateur grec, au coin des rues Craig et Sanguinet, a pris un mandat d'arrestation contre son commis, Théodore Minoyias. Il accuse celui-ci d'un vol de \$6,120 en espèces.

CAUSES REMISES

Les causes des quatre hôtels, le Kastel's, Le Regal, le Café Parisien, et le Saint-Regis, accusés d'avoir vendu après les heures et en dehors des repas de la maison environnée, ont été ajournées jusqu'à mercredi prochain, par le recorder Semple, hier.

BLESSE PAR UNE PIERRE

Le chef de police Baker a été blessé, sur le seuil de la porte de l'hôtel de ville d'Outremont, par une pierre lancée par une explosion, au coin de l'avenue Rockland et du chemin Sainte-Catherine. Le chef a eu le bras écorché, mais sa blessure n'est pas grave.

MORTELEMENT BLESSES

Deux ouvriers charpentiers, Poirier et Gervais, ont fait une chute du troisième étage, qui causera probablement la mort de ces deux hommes. Ils étaient à travailler sur un échafaudage lorsque tout-à-coup celui-ci bascula, précipitant les deux malheureux sur le sol.

Un hôpital Notre-Dame, les médecins ont constaté chez chacun d'eux, une fracture du crâne.

Poirier demeure 1161 rue Cartier; Gervais qui est père de 5 enfants réside aussi rue Cartier.

A L'HOPITAL GENERAL

Quatre personnes ont été transportées à l'hôpital Général avec une jambe brisée: Edward Chaloner, âgé de 34 ans, employé de Brouette Bros & Co., qui est tombé dans un escalier alors qu'il travaillait.

Alfred Papin, âgé de 27 ans, demeurant 79 rue Saint-Louis, qui a eut la jambe brisée par une pièce de fer aux usines Angus.

Wilfrid Emard, 34 ans, demeurant 29 Payette et employé de la Caledonian Iron Works, blessé aussi en travaillant, par une pièce de fer.

Charles Cunningham, âgé de 14 ans, fils de J. Cunningham, 80 rue Conway, qui est tombé de sa voiture.

TAXI vs CHEVAL

Un taxi cab et une voiture de place sont venus en collision, hier soir, vers dix heures, au coin des rues Demontigny et Saint-Denis. Personne n'a été blessé, seulement le cheval, qui avait une patte cassée a dû être abattu.

Le taxi était conduit par Alphonse Jalbert et la voiture conduite par Arthur Huot.

CADAVRE IDENTIFIE

Le cadavre du noyé trouvé au quai King Edward, mardi dernier, a été identifié à la Morgue; c'est un nommé Julien Dubar de la Côte Saint-François. Le corps a été identifié par un des frères du défunt, Cyrille Dubar.

COLLISION DE TRAMWAYS

Deux tramways du circuit Saint-Laurent sont venus en collision à la Place d'Armes, hier soir, vers 10 heures. Tous les passagers furent blessés.

Le tramway n° 10, M. J. Boudon, demeurant 109 Boulevard Monk, Côte Saint-Paul, fut blessé à la main par des éclats de vitre.

Est paru: "A BOUT PORTANT" de Nap. l'ellier

Le vol. franco 27cts

EN VENTE AU DEVOIR

Faits - Montréal

ACCIDENT DE CHASSE

Un pénible accident de chasse est arrivé hier. Au moment où il revenait d'une expédition sur l'île des Soeurs, à Verdun, René Demers, âgé de 26 ans, demeurant à 331a rue La-salle, Verdun, s'est déchargé accidentellement son fusil dans le bras droit. Malgré l'horrible blessure qu'il s'était infligée, Demers eut la force de se rendre jusqu'au couvent des Soeurs qui lui firent un premier pansement. L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame le transporta à cet établissement. Après examen, les médecins jugèrent l'amputation nécessaire. L'opération eut lieu hier soir, et l'état du blessé est assez satisfaisant.

CONSEIL MUNICIPAL DE LACHINE

A la réunion du conseil municipal hier soir à Lachine, il a été décidé de remettre à l'ordre du jour, l'embellissement de la ville, travail qui avait été remis la semaine dernière à cause du manque d'argent.

Les obligations de la municipalité ont trouvé un marché et l'état financier est très satisfaisant. Le conseil a décidé de faire agrandir les usines d'électricité motrice et de faire élever un toit sur le marché public. On a demandé au maire de protester contre la façon d'agir de la "Light Heat and Power Co." qui pose ses tuyaux à gaz de façon à endommager ceux qui amènent l'eau.

Un permis a été accordé à l'"Imperial Oil Co." d'élever un réservoir d'huile sur le Parc Descarries.

DEUX INCENDIES

A 2 heures 20, hier après-midi, l'averseur 32, appelé les pompiers aux numéros 100, 102 et 104 de la rue King, à l'établissement de la S. H. Ewing and Son, marchands en gros de cafés et d'épices.

A l'arrivée du chef Lussier les flammes sortaient des croisées des deux premiers étages. Le chef Lussier fit sonner une seconde alarme, qui amena sur les lieux le chef adjoint Saint-Pierre, les sous-chefs Marin et Brière.

Les pompiers ont travaillé ferme mais ils se rendirent vite maîtres de l'incendie.

Les dommages s'élevèrent à \$10,000. — A 9 heures, hier soir, les pompiers eurent à combattre un incendie au No 400 rue William, à la manufacture F. Tremblay. Le feu faisait rage dans l'atelier de forge et avait gagné l'entrepôt où l'on remise les voitures d'hiver. L'origine du feu est inconnue, mais il est probable que c'est l'oeuvre d'une main criminelle. On se rappelle, en effet, que cette manufacture a passé au feu il y a trois semaines.

Les pertes sont évaluées à \$7,000, et sont couvertes par les assurances.

PROMOTIONS TEMPORAIRES

Le lieutenant Létourneau, des quartiers généraux de la police, a été envoyé au poste de la rue Baubien, pour remplacer le capitaine Tremblay qui prend sa retraite. Le lieutenant Côté de la Côte-des-Neiges, prend la direction d'un nouveau poste de police à Villerville.

L'on s'attend à ce que ces deux hommes soient bientôt promus capitaines. Le lieutenant Ainey du poste de la rue des Seigneurs remplacera le lieutenant Létourneau aux quartiers généraux, tandis qu'il est remplacé à la rue des Seigneurs par le sergent Massicotte.

ACCUSE DE VOL

M. A. Papas, le restaurateur grec, au coin des rues Craig et Sanguinet, a pris un mandat d'arrestation contre son commis, Théodore Minoyias. Il accuse celui-ci d'un vol de \$6,120 en espèces.

CAUSES REMISES

Les causes des quatre hôtels, le Kastel's, Le Regal, le Café Parisien, et le Saint-Regis, accusés d'avoir vendu après les heures et en dehors des repas de la maison environnée, ont été ajournées jusqu'à mercredi prochain, par le recorder Semple, hier.

BLESSE PAR UNE PIERRE

Le chef de police Baker a été blessé, sur le seuil de la porte de l'hôtel de ville d'Outremont, par une pierre lancée par une explosion, au coin de l'avenue Rockland et du chemin Sainte-Catherine. Le chef a eu le bras écorché, mais sa blessure n'est pas grave.

MORTELEMENT BLESSES

Deux ouvriers charpentiers, Poirier et Gervais, ont fait une chute du troisième étage, qui causera probablement la mort de ces deux hommes. Ils étaient à travailler sur un échafaudage lorsque tout-à-coup celui-ci bascula, précipitant les deux malheureux sur le sol.

Un hôpital Notre-Dame, les médecins ont constaté chez chacun d'eux, une fracture du crâne.

Poirier demeure 1161 rue Cartier; Gervais qui est père de 5 enfants réside aussi rue Cartier.

A L'HOPITAL GENERAL

Quatre personnes ont été transportées à l'hôpital Général avec une jambe brisée: Edward Chaloner, âgé de 34 ans, employé de Brouette Bros & Co., qui est tombé dans un escalier alors qu'il travaillait.

Alfred Papin, âgé de 27 ans, demeurant 79 rue Saint-Louis, qui a eut la jambe brisée par une pièce de fer aux usines Angus.

Wilfrid Emard, 34 ans, demeurant 29 Payette et employé de la Caledonian Iron Works, blessé aussi en travaillant, par une pièce de fer.

Charles Cunningham, âgé de 14 ans, fils de J. Cunningham, 80 rue Conway, qui est tombé de sa voiture.

WINNIPEG EST LE PLUS GRAND MARCHE DE GRAIN EN AMERIQUE

Minneapolis qui, jusqu'ici, était son concurrent le plus sérieux, est maintenant distancé de beaucoup. — Chicago et New-York bien à l'arrière. — Les chiffres par villes.

Winnipeg, 4. — Il y a trois ans, Winnipeg, pour la première fois, dépassa tous ses concurrents de l'Amérique par son marché aux céréales et depuis 1910 la réine de l'Ouest a tenu la tête. Actuellement elle a distancé de beaucoup ses concurrents s'il faut en croire un état que M. C. N. Bell, secrétaire du Winnipeg Grain Exchange, vient de communiquer à la presse.

Cette état donne le chiffre total de la récolte pour l'année finissant le 31 août 1913.

	Minots.
Blé.....	141,715,125
Avoine.....	69,763,600
Orge.....	14,833,000
Lin.....	22,081,500
Riz.....	16,000
Total.....	238,409,225

Il y a trois ans, lorsque le rapport le Winnipeg fut publié en entier dans les journaux des États-Unis, quelques-uns de ces journaux et plusieurs membres de la Chambre de Commerce de Minneapolis, se formalisèrent de la comparaison des chiffres et des dates, alléguant que les chiffres de Winnipeg étaient pour la récolte de l'année précédente. Aujourd'hui, on ne saurait formuler la même plainte car dans le tableau cité plus haut on établit facilement la comparaison des marchés aux céréales dans plusieurs centres du continent américain et ce pour l'année 1912.

	Blé (min.)	Avoine (min.)	Orge (min.)
Winnipeg.....	143,682,750	51,683,000	10,049,800
Minneapolis.....	133,635,280	18,804,530	24,599,630
Buffalo.....	108,225,504	10,580,150	12,176,925
Duluth.....	86,777,900	10,328,940	10,932,261
New-York.....	45,976,100	24,152,635	7,070,864
Kansas City.....	38,293,931	13,271,581	1,895,069
Montréal.....	35,914,400	118,491,300	20,355,200
Chicago.....	30,541,767	21,152,650	7,070,864
Saint-Louis.....	19,601,796	9,600,214	336,012
Philadelphie.....	16,868,800	12,003,000	1,192,800
Omaha.....	12,488,385	17,481,271	379,588
Baltimore.....	9,967,400	14,346,360	13,716,000
Milwaukee.....	3,552,675	11,278,520	28,946

On a fait, aux États-Unis, beaucoup de réclame à Duluth en disant que c'était "le plus grand marché de grains de lin au monde", mais l'examen du tableau suivant courra sans doute les yeux de nos voisins les Américains :

	Minots.
Recoites de Duluth pour l'année 1912.....	14,570,125
Recoites de Winnipeg pour 1912-1913.....	10,394,350

Mgr Leblanc chez les Artisans

Le nouvel évêque acadien officiera dimanche à l'église de Ville Saint-Paul à une messe pontificale.

La Société des Artisans Canadiens-Français célébrera sa fête patronale dimanche prochain, 10 septembre, courant.

Voici quel est le programme de cette manifestation :

Dans l'avant-midi, il y aura procession et cérémonie religieuse. Le lieu de réunion des diverses succursales pour la procession sera au parc Georges-Étienne Cartier, situé rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Lacasse et Delaney.

La procession se mettra en marche à 9 heures 30 précises et défilera par les rues suivantes : Carré Georges-Étienne Cartier, Notre-Dame Ouest, Chemin de la Côte Saint-Paul, Church, Hadley, de Villiers, Boulevard Monk, De Biencourt, Hadley, Cardinal, Rielle, Church, jusqu'à l'église de la Ville Saint-Paul.

Sa Grandeur Mgr Leblanc, évêque de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, a bien voulu faire aux Artisans l'honneur d'officier à la messe pontificale.

L'allocation de circonstance sera prononcée par un prédicateur de renom et, durant la messe, il y aura distribution de pain bénit.

Afin de donner le plus d'éclat possible à la fête, le Conseil Exécutif prie les citoyens demeurant sur le parcours de la procession de bien vouloir décorer leurs demeures.

Au cas de mauvais temps, il n'y aura pas de procession, mais la cérémonie religieuse aura lieu tout de même. L'Exécutif demande instamment aux officiers et aux membres des succursales de bien vouloir, cette année encore, donner une preuve de leur dévouement à la Société des Artisans Canadiens-Français en prenant place dans les rangs de la procession et en assistant à la belle et imposante cérémonie religieuse qui suivra.

Les Laxatifs NA-DRU-CO

accomplissent leur but avec le maximum d'efficacité et le minimum de malaise. Il n'est pas nécessaire d'augmenter les doses. 25c. la boîte chez votre pharmacien. 174F

National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited.

"Le Choc de la Vie"

par Jeanne de Coulomb

Il aime, vous les uns les autres. Sachez vouloir... Agissez... Et la victoire vous restera... Les premiers chrétiens avaient-ils d'autres armes que la prière et l'exemple, et cependant ils ont changé la face du monde... Ne vous confiez donc pas dans des regrets stériles si la vie n'a pas répondu à ce que vous attendiez d'elle... Avant tout, nous devons à Dieu cette vie qu'il nous a donnée... Le désespoir est une trahison et une lâcheté...

Il semblait à René que ces paroles s'appliquaient à l'homme nouveau qui s'éveillait en lui, et pour cacher son émotion, il tourna les yeux d'un autre côté.

Son regard rencontra Jacques de Trévor qui n'avait pas encore remarqué. Le jeune enseigne était complètement absorbé par les paroles saintes.

POLITIQUE ETRANGERE

LE MEMOIRE DU COMTE AYASHI

Ce qu'il révèle au sujet des relations entre l'Angleterre, l'Allemagne et le Japon, et des démarches faites dans le but de conclure une alliance.

San-Francisco, 4. — Malgré la censure du gouvernement japonais qui a défendu au "Jiji Shimpô" de Tokyo, de continuer la publication du mémoire du comte Hayashi, sur les négociations relatives au traité anglo-japonais conclu en 1900, le journal de Tokio a donné un résumé de la partie du mémoire qui restait à publier avant la censure et des copies de ce journal, portant la date du 21 août ont été envoyées ici.

ANGLETERRE ET ALLEMAGNE

Les premières pages du mémoire contiennent le début des négociations entre l'Angleterre et l'Allemagne, l'entrée de l'Allemagne dans l'alliance anglo-japonaise. L'auteur du mémoire, le comte Hayashi, alors ambassadeur du Japon à Londres, s'oppose à cette entente au nom de son gouvernement; ses idées finirent par prévaloir et l'Allemagne ne fit pas partie de l'alliance. La seconde partie du "Jiji Shimpô" vient de publier un résumé des détails excessivement intéressants. A l'époque des négociations, le prince Li était en Europe, en voyage d'agrément. A Berlin, il eut la visite du comte Hayashi et lui dit que le gouvernement japonais ne voulait pas d'une entente avec la Russie car les intérêts des deux pays en Extrême-Orient étaient différents. Il s'agissait de sauvegarder l'intégrité du territoire chinois, tout en permettant aux nations étrangères la libre entrée dans l'Empire.

UNE TRIPLE ALLIANCE

Quant à la proposition de faire entrer l'Allemagne dans l'alliance, le Japon s'y opposa. La proposition venait

chê ou, croit-on, dans quelques années pour récolter les armes qu'il y avait de blé, qui diminueront considérablement les importations actuelles. La voie partira de Carnation et se dirigera sur Williston et jusqu'à la rivière Lake. Le district de Calvinia est aride, mais au moyen de canaux d'irrigation, on est déjà parvenu à fertiliser cette région par les eaux de la Lake et à lui faire produire du blé. On espère pouvoir irriguer 40,000 acres de terre, ce qui, dans les saisons normales, pourra fournir un demi-million de sacs de blé. La population de ce district est en partie de race blanche.

Lord Kinmore regrette l'attitude de l'Angleterre à l'égard de l'Exposition du canal de Panama.

Londres, 5. — Lord Kinmore, président de l'Exposition anglo-américaine qui aura lieu à Londres en 1914, adresse aux journaux une lettre exprimant son regret personnel de ce que la Grande-Bretagne ne participe pas officiellement à l'Exposition de Panama. Cette abstention, dit-il, jettera incontestablement une ombre sur la célébration de la paix anglo-américaine en Angleterre.

Il espère sérieusement que le gouvernement trouvera encore moyen de revenir sur sa décision, parce qu'il est convaincu que la majorité de la population du pays est en faveur de la participation à cette exposition.

La Chambre de Commerce prend de plus en plus d'importance, et à cette séance, plus de quarante nouveaux candidats vont demander leur admission. On constate par là que les hommes d'affaires s'intéressent de plus en plus à cette institution qui accomplit beaucoup de bien.

L'Exécutif de la Chambre est heureux d'annoncer qu'au cours des mois qui vont suivre, plusieurs hommes éminents viendront donner des conférences devant les membres; ainsi l'hon. Philippe Roy, commissaire du Canada à Paris, a promis que lors de son passage à Montréal, il se fera un plaisir de venir donner une causerie à la Chambre de Commerce; de plus l'hon. L. P. Pelletier, ministre des Postes et le Très Hon. Sir Wilfrid Laurier, sont au nombre des conférenciers inscrits. Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec et l'hon. Geo. E. Foster, ministre du commerce, ont promis des engagements à cette fin avec notre grande institution commerciale.

Au cours de l'exercice qui recommence, la Chambre aura d'importantes questions à étudier dans l'intérêt du commerce de Montréal et de tout le pays.

L'exploit de l'aviateur Pégoud

Dayton, Ohio, 4. — Interviewé au sujet du merveilleux exploit accompli par Pégoud, à Juvisy et à Buc, l'aviateur Wright a fait la déclaration suivante :

"Cet exploit est assez intéressant, mais je ne veux rien dire avant d'avoir reçu d'autres détails."

"Avec les monoplane actuels que je connais, cet exploit est impossible à accomplir, parce que, si le moteur se trouve sans dessus dessous, il s'arrête instantanément, l'essence n'arrivant plus dans le carburateur."

La Province du Cap

On croit en faire une productrice de blé incomparable au moyen des canaux d'irrigation.

Londres, 5. — Les compagnies de chemin de fer et la Commission du Port de l'Union Sud-Africaine sont sur le point de construire une voie ferrée dans le nord-ouest de la Province du Cap, afin d'ouvrir un débouché

ouvert les papiers. On en retirait des bouteilles de cidre, du pain noir, quelquefois des tranches de viande froide.

La majorité des pèlerins n'avaient apporté que des galettes de blé noir et des flacons de lait.

Ce n'étaient pas les bombances des dimanches de banlieue qui laissent de graisseux papiers jaunes sur la mousse des bois; ce n'étaient pas non plus les ripailles en plein air de ces pays où la terre prodigue ses richesses aux plus misérables; c'était tout simplement l'humble repas de gens pauvres qui ne voient dans la nourriture que le soutien obligatoire de leur existence.

Point de rires ni de chansons... Des conversations discrètes, presque recueillies... Par moments, la brise, qui passait dans les feuilles, apportait des bouffées de cantiques... Même en cette heure de détente et de satisfaction corporelle, ceux qui étaient là ne pouvaient oublier leur qualité de pèlerins.

Le soir, peut-être, à l'heure où les familles auraient regagné leur logis, des buveurs, venus à Sainte-Anne pour le seul plaisir de retrouver de joyeux camarades, s'attarderaient dans les cabarets et feraient dire aux touristes incrédules, qui passeraient de ce côté, que le grand Pardon finissait dans l'ivresse et les chants bachiques.

Et ces observateurs, partiaux ou

superficiels, se garderaient bien de parler des âmes ferventes, arrivées aux premières clartés de l'aube et retournées à leur travail avant que le soleil ne fût trop haut sur l'horizon... Ils affecteraient d'ignorer tous ceux qui, enveloppés de douceur et de recueillement, avaient passé aux pieds de sainte Anne une journée de ciel...

Mais n'est-ce pas souvent ainsi que s'écrit l'histoire?

Le clan Le Gouven suivit le mouvement général et se dirigea vers l'hôtel de France.

Soixante-trois causes inscrites aux assises

TROIS POUR MEURTRE ET QUATRE POUR TENTATIVE DE MEURTRE.

Les assises criminelles, pour le terme de septembre s'ouvriront mercredi prochain le 10.

Le rôle est particulièrement chargé car pas moins de soixante-trois causes sont inscrites au rôle pour ce terme dont deux pour meurtre.

Voici la liste des noms portés au rôle :

Adolphe Dupré, tentative de viol. Anna Lucy, homicide.

Joseph Miazzi, tentative de meurtre. Louis Orsini, homicide.

Adrien Richard, tentative de meurtre. Samuel Radnor, tentative de meurtre.

Chas. O. Spikworth, homicide. James Villari, tentative de meurtre.

G. O. Roberge, tentative de meurtre. J. Thibault et William Bédard, tentative de meurtre.

Ivan Lescor et Raoul de Tanguay, tentative de meurtre. G. O. Roberge, tentative de meurtre.

John Arbour et Joseph Tremblay, vol. Joseph Albert, vol.

William Campbell, meurtre. Aurèle Bélanger, vol.

Max Bronstein, recel. D. Ross Cameron, vol comme serviteur.

Alex. Caron, faux prétextes. Alex. Caron et Barthélemy Caron, faux prétextes.

Frank Copplan, voies de faits graves. William Cassidy, vol.

Gustave Chamberland, agression sur un employé des postes royales. Victor Chapleau, dommages à la propriété.

Geo. Charland, vol comme agent. Théophile Comte, agression, effraction. Joseph Dausse, tentative de meurtre.

Michel Doyle, faux prétextes. Marie Dubois et Marie-Louise Lalonde, vol.

John London, faux usure. Franco di Franco, lésions, coups et blessures.

Arthur Gagnon, Ernest Lachapelle, grossière indécence. Roméo Gauthier, enlèvement.

Peter Gravel, vol comme agent. Chas. Hubscher et Samuel Salomon, fraude.

B. J. Jallin, vente de photos obscènes. Albert Lafrenière, vol.

J. Lamoureux, vol de lettres confiées à la poste. W. Laplante, vol.

Alfred Larocque, loterie. Samuel Lipchitz, vol par associé. Joseph Morin, dommages à la propriété.

Philéas Maheu, coups et blessures. John J. Nelson, vol.

R. A. Okley, enregistrement frauduleux de titres. Joseph Patriouchouk, coups et blessures.

2 2 Russes. Hormisdas Perrault et Tancred Dubuc, vol.

Thomas Pulos et Stephanos Caris, coups et blessures. Zéphire Rodier, coups et blessures.

Joseph Royal, coups et blessures. Joseph Roy, effraction dans une demeure, deux causes.

Louis Rutin, faux en écriture. Joseph Sauvé, recel.

Antonio Stepmann, vol. Emile Thibault, vol.

Alfred Venne, fausses représentations.

Luigi Villani, agression sur huissier Charles Wyman, recel.

Hirsh Cohen, Samuel Peersky, David Lebowitch, Jacob Rosenfeld et Dick Cohen, libelle.

Wilfrid Lagacé, fausses représentations.

William Caron, vol.

Damiano Bernardi, meurtre.

Tomas Stone, viol, deux causes.

Les accidents de la mine

Sydney, N.-E., 4. — David Ratchford, de Low Point, employé dans les houillères, a été tué instantanément aujourd'hui par un éboulement de roches qui s'est produit dans une mine. Ses six compagnons de travail ont été retirés de dessous les débris avec beaucoup de difficultés. Ils ont reçu des blessures graves et ont été transportés à l'hôpital.

ACCUSE DE VOL

Philippe Bérubé, âgé de 29 ans et demeurant 237 rue Panet, a été arrêté hier midi, sous l'accusation d'avoir volé de \$31 chez ses patrons, la maison Valiquette.

Les lois d'immigration

M. J. H. Stanford, du service fédéral de l'immigration vient de faire, sur les conditions dans lesquelles se fait le travail, une enquête d'où résulteraient probablement des amendements importants aux lois actuelles sur les agences d'emploi et l'immigration. Ces réformes comprendraient le refus d'accorder des permis à d'autres qu'aux agents de main-d'œuvre anglaise, le dépôt d'une garantie considérable, la nomination d'agents de police et de détectives en civil par les chemins de fer.

Les lois d'immigration

On demande des soumissions pour construire un collège à la Baie du Febvre. Dimensions de 54 pieds par 74 pieds et à 4 étages. Soumissions acceptées jusqu'au 14 courant. Pour références, s'adresser au notaire N. U. Fréchette, secrétaire de la Baie du Febvre.

Les lois d'immigration

Pendant quelques minutes, elle resta immobile, les mains nouées sur les genoux, regardant la foule bigarrée qui se promenait à pas traînants devant les boutiques construites en face de l'hôtel.

Au bout d'un moment, elle reprit d'une voix faible où l'on sentait la fatigue d'une longue matinée d'émotions.

—As-tu entendu cet évêque qui a parlé à la Scala Santa?... Ce qu'il disait était très beau... Mais bien difficile à mettre en pratique! Et cependant il a raison! Le désespoir est une lâcheté... Pour ma part, j'en conviens, j'ai eu peur des difficultés de la vie.

Une inflexion douloureuse accentua encore la signification de cette dernière phrase. René se pencha vivement vers sa mère :

—Oh! maman, s'écria-t-il. Il en est temps encore!... Pourquoi aller plus loin?

Elle esquissa un geste évasif :

—C'est ma destinée!... Tout d'abord j'ai essayé de m'y dérober. Mais tout a tourné contre moi... Alors!...

A suivre

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia-t-elle. Je ne lui avais pas donné mon adresse... C'était inutile puisque je vagabondais sur la côte...

Et avez-vous reçu une réponse à votre lettre?

La comtesse devint très rouge.

—Il m'aura écrit à Paris, balbutia

TEMPÉRATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est. R. de Messier, gérant.

Aujourd'hui maximum... 72
Minimum... 65
Aujourd'hui minimum... 48
Minimum... 35

BAROMETRE. —
8 h. matin, 30.09; 11 h. matin, 30.07; midi, 30.05.

DEMAIN

Beau et chaud.

(Service particulier)
(Service de la Presse Associée)
Toronto, 5. — La pression est élevée de la région des Grands Lacs jusqu'aux rives de l'Atlantique. Elle est basse dans toute la partie sud-ouest du continent. Partout ailleurs, le temps est beau.

Lacs et Baie Georgienne: Vents modérés du nord-est à l'est, beau aujourd'hui et demain.

Ottawa, vallée du Saint-Laurent, Golfe et Provinces Maritimes: Beau aujourd'hui et demain.

Supérieur: Assez beau aujourd'hui et demain.

Le R. P. Pelletier

La mort n'épargne personne. Elle vient de frapper un jeune homme dont le beau talent avait prématurément mûri dans la propice humilité de son âme.

Hérigault Pelletier avait été poussé très jeune, par son besoin d'apostolat, dans le journalisme. Il commençait d'étudier la question sociale et rêvait d'apporter aux ouvriers le baume de la solution catholique. Mais les obstacles matériels bristèrent ses généreux élans. Du reste, cela ne suffisait pas à celui qui voulait se consacrer à tout le monde, il abandonna les siens et entra au couvent de Saint-Dominique.

Après les longues études, qu'on fait dans cette communauté, il avait reçu l'Ordre, il y a environ un an; il était prêt à aller prêcher, avec l'éloquence de son cœur, la bonne parole.

Et c'est à ce moment-là que Dieu, au service de Qui il était depuis sept ans, l'appela plus près de Lui. Sa famille, à qui nous offrons nos sympathies les plus profondes, et ses amis ne pourront mieux honorer sa mémoire qu'en pratiquant la forte et sainte vertu dont il nous a donné un si bel exemple: la résignation. Il est des douleurs dont rien en ce monde ne peut consoler.

Léon LORRAIN.

A propos des discours du maire Lavallée

Dans le compte rendu publié mercredi dans le *Devoir* de la cérémonie de la pose de la première pierre du monument Cartier, il est dit, à propos des discours du maire Lavallée: On en lira plus loin une traduction, car M. le maire a parlé en anglais.

M. Lavallée nous déclare qu'il a lu son discours en français, puis en anglais.

La Nouvelle Zélande à l'Exposition de Panama

(Service de la Presse Associée)
Wallington, N.Z., 5. — La Nouvelle-Zélande sera représentée à l'exposition Panama-Pacifique, tenue à San Francisco. Cette décision a été prise aujourd'hui par le gouvernement.

Une pluie diluvienne à New-York

(Service de la Presse Associée)
New-York, 5. — Les tramways du subway (chemin de fer souterrain) ont été arrêtés pendant trois heures au moment de la plus grande pluie. A cause de la pluie qui a coulé en torrents la nuit dernière et qui a inondé le souterrain.

Une mort étrange

(De notre correspondant)
Québec, 5. — Joseph Coulombe, âgé de 20 ans, domicilié au No 175 1ère rue, Limoilou, s'est noyé hier soir au quai Renaud dans le bassin Louise. Comme il allait monter dans un tramway de la rue Saint-Paul en compagnie d'un ami, il quitta ce dernier et disant qu'il avait affaire sur le quai n'a pas été revu. Son cadavre a été retrouvé ce matin et transporté à la morgue.

Tentative d'assassinat

Tokio, 5. — Une tentative d'assassinat a été commise aujourd'hui sur la personne de Moritomo Abe, directeur du bureau politique du ministère des affaires étrangères. Abe a reçu un coup de couteau à l'abdomen et sa blessure est grave.

Un laïcisateur

Mende, 4. — Les obéances religieuses ont été refusées au conseiller municipal Ricard, qui avait voté la transformation du séminaire en lycée.

Enquête secrète

(Service de la Presse Associée)
New-York, 5. — Un cablogramme de Londres reçu ce matin déclare que le capitaine M. Jos. Pringle a décidé hier de tenir une enquête secrète par devant le ministre du Commerce relativement au désastre du train-express faisant le service à Asigill. Personne autre que l'inspecteur, les représentants de la Midland Railway, le conducteur et les gardiens en charge du train, ne seront admis à cette enquête.

LES PARTIS POLITIQUES

LE PROFESSEUR ADAM SHORTT, PRESIDENT DE LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL, DECLARE QU'ILS SONT LA CREATION DE SATAN.

UNE BONNE CHOSE, CEPENDANT

Ottawa, 5. — La Canadian Political Science Association a ouvert sa première convention hier soir. La séance a été ouverte par M. R. L. Borden, premier ministre, qui a prononcé un discours bref, mais bien au point, où il a fait ressortir les services qu'une association comme la Canadian Political Science Association peut rendre dans un pays comme le Canada.

Le professeur Shortt, d'Ottawa, président de la Commission du service civil, a parlé de l'objet de la nouvelle association, qui est de préparer l'idéal de progrès le plus efficace au point de vue du bien-être politique et social. Parlant du système des partis, il dit que la politique des partis est une création originale de Satan et qu'en appliquant les professionnels humains on raffine les méthodes à tel point que Satan lui-même a été mis hors concours.

Le professeur Shortt a traité ensuite des questions qui peuvent être soumises à l'association et de leur nature.

Le Dr Macphail, de Montréal, dit que le point de vue du savant est tout à fait différent du point de vue du politicien. Le savant vise à l'exactitude, il s'efforce d'appliquer un plan logique à l'univers des faits. Le politicien, de son côté, sait bien qu'une chose qui a grand air n'est que la fabrication d'une autre fabrication de toutes pièces. La constitution anglaise est illogique et pleine d'anomalies, et cependant elle fonctionne beaucoup mieux que la constitution du Mexique, qui n'est qu'un prétexte pour une machine à la plus admirable du monde. On a entendu dire beaucoup de mal du gouvernement des partis, mais le Dr Macphail demande de considérer si, dans le cas où il se produirait, les maux qui résulteraient de son abolition ne seraient pas bien pires que ceux qu'il s'agit de prévenir.

En terminant, le Dr Macphail dit que le gouvernement par commission devrait être le dernier recours de la démocratie. Ce serait l'un de ces tournants brusques qui conduisent à une allée sans issue. Le gouvernement démocratique par commission ne servirait qu'à préparer l'avènement d'un tyran.

Les séances de la nouvelle association qui compte parmi ses membres les principaux parlementaires du jour, se continueront aujourd'hui et demain.

LA SEANCE DE CE MATIN

(Service de la Presse Associée)
Ottawa, 5. — A la séance de la Canadian Political Science Association, ce matin, M. C. Hill-Tout, de Vancouver, a parlé de l'aide du gouvernement à l'agriculture.

Le Dr J. W. Robertson, président de la Commission royale d'éducation technique, a fait des remarques significatives au sujet de la dégradation du travail par le capital dans la vie industrielle.

M. R. H. Coats, du ministère du travail, a fait un discours sur l'intermédiaire. Il a montré que les prix de tous les produits ont subi une hausse, et que la préférence du prix du consommateur avec celui du producteur s'accroît également. Il doit y avoir du coulage quelque part dans les méthodes de distribution. L'intermédiaire s'est interposé entre le producteur et le consommateur, et le peuple est sous l'impression qu'il n'a pas d'affaire à se trouver à M. Coats a passé en revue le rôle que joue l'intermédiaire et l'influence qu'il peut avoir à la hausse des prix.

Sur les côtes de la Caroline

Une terrible tempête cause des pertes d'au moins trois millions de dollars; les communications avec les postes de T. S. F. sont interrompues.

Un nouvel exploit de ces dames

(Service de la Presse Associée)
Washington, Caroline du Nord, 5. — La tempête a causé, hier des pertes estimées à plus de trois millions dans la Caroline du Nord, et l'on dit qu'il y a de nombreuses pertes de vies. Les communications sont interrompues, mais les communications étant presque nulles, on a essayé d'établir les nouvelles apportées de l'île Ocracoke, Pamlico Sound, mais on croit que tous les postes de télégraphie sans fil ont été détruits.

C'est dans le comté de Beaufort que les dégâts sont les plus grands. A Washington, les maisons de commerce et les fabriques situées le long du port ont été partiellement détruites. On estime les pertes à \$2,000,000.

La furie de la tempête s'est surtout fait sentir dans les villes du littoral de Pamlico, Morehead City, Beaufort, Newbern, Washington, Beaufort, etc. A Washington, l'eau a monté de plusieurs pieds dans les rues. Au large d'Hatteras, la goélette à six mâts "George W. Wells" a été jetée à la côte et démolie par les vagues. On n'a sauvé l'équipage qu'au prix des plus grandes dangers. Plusieurs autres navires ont été jetés à la côte.

Détournement

(Service de la Presse Associée)
Washington, 5. — L'inspecteur des banques Van Zandt a fait rapport aujourd'hui à Thomas P. Lane d'un détournement de \$130,000 dans la banque nationale d'Etat de Fort Worth, Texas. Ce détournement n'affectera pas la solvabilité de la banque.

ARRESTATION DE WILLIAM TRAVERS JEROME

Le procureur du district de New-York est logé en prison, à Coaticooke, pour avoir fait la partie de poker à la gare

A midi l'éminent avocat est remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de \$500

M. JEROME SERA-T-IL DEPORTE ?

(Service de la Presse Associée)
Coaticooke, Qué., 5. — Le second premier rôle de l'affaire, William Travers Jerome est en prison. Son arrestation a créé une sensation peu ordinaire, comme bien on pense — car elle ne peut pas ne pas avoir une certaine influence sur le sort de Thaw, ne fût-ce que de retarder de quelques heures sa déportation.

La plainte est déposée contre Jerome par un citoyen de Coaticooke qui a juré qu'il avait vu l'avocat de New-York, jouant une partie de poker en public, hier. Jerome a été conduit à la prison où Thaw a été incarcéré à son arrivée ici, il y a quinze jours.

L'avocat de Thaw prétend qu'il n'a eu aucune connaissance de la chose et on croit ici que l'antipathie que l'on témoigne à Jerome a inspiré la conduite d'Aldrich.

Quand Jerome a été arrêté à son hôtel il était tellement surpris qu'il ne pouvait parler. Il s'était en effet amusé la veille avec quelques journalistes à une partie de "une cent et deux" en attendant l'audience, dans une automobile. Ils jouaient sur une valise posée sur leurs genoux.

La nouvelle de l'arrestation de Jerome s'est répandue dans la ville avec une rapidité étonnante. C'est M. A. Chanson, procureur de la Couronne

pour le comté de Stanstead, qui a émis le mandat d'arrestation. Jerome comparaitra devant un magistrat d'ici 24 heures.

En attendant il est enfermé dans une petite cellule où personne n'a droit de le voir.

Aldrich est un employé de manufacture. Jerome est accusé d'avoir joué à un jeu intéressé sur la propriété d'une compagnie de chemin de fer. Le maximum de la condamnation en pareil cas, selon le procureur de la Couronne, est un an de prison sans option d'amende.

Il se peut qu'on attende quarante-huit heures avant de faire comparaître Jerome. Il sera alors transporté à Sherbrooke pour attendre son procès devant les assises en octobre. Cependant aussitôt qu'il sera remis pour attendre son procès, il pourra demander d'être remis en liberté provisoire.

Une manifestation de sympathie pour Thaw a suivi l'arrestation de Jerome. La foule s'est réunie autour de la prison et a crié: "Hourrah pour Thaw; déportons Jerome maintenant".

PLUS TARD
Coaticooke, 5. — Jerome a été admis à caution sur dépôt de \$500. Il est sorti de prison, le sourire aux lèvres.

Les travaux sur les remparts de Québec

(De notre correspondant)
Québec, 5. — Le col. Eugène Fiset, député ministre de la Milice, est à Québec aujourd'hui pour s'occuper des travaux de la promenade sur les remparts pour lesquels un subside de \$20,000 a été voté à la dernière session.

Il a eu une entrevue avec le maire Drouin et l'ingénieur de la cité, et il a décidé de continuer la promenade depuis le port Saint-Jean jusqu'à la Côte du Palais. Le maire a obtenu du gouvernement fédéral la promesse que le port Saint-Jean serait reconstruit l'an prochain sur les mêmes plans que la porte Kent. L'argent nécessaire sera voté par le parlement à la prochaine session.

Poursuite de \$10,000 contre le "Star"

(De notre correspondant)
Québec, 5. — M. J. B. E. Letellier, commissaire du port de Québec, a donné instruction à Me Adjuir de prendre une poursuite de \$10,000, contre le "Star", de Montréal, pour libelle. M. Letellier réclame des dommages pour un article paru le 22 août dans ce journal où il était insinué qu'il aurait tiré profit de certaines transactions faites par la commission du Port.

Accident d'automobile

(Service particulier)
Hartford, Connecticut, 5. — Une automobile à pleine vitesse a frappé une voiture du transport des ordres ménagers, hier soir, à deux milles de cette ville et ses occupants ont été grièvement blessés. Ce sont George M. Cohen, sa fille Georgia, Wallace Eddinger, Francis Xavier Hope et W. Van Buren, chauffeur.

A l'hôpital d'Hartford où on les a transportés, l'état des blessés est assez satisfaisant. Mlle Georgia Cohen qu'on croyait blessée au crâne se porte assez bien; elle n'a aucune fracture et souffre peu.

Un incendie à Saint-Georges de Beauce

(De notre correspondant)
Québec, 5. — Un incendie a éclaté hier soir vers dix heures dans le village de Saint-Georges de Beauce dans une maison appartenant à M. Moïse Poulin. Trois maisons et leurs dépendances ont été détruites par les flammes.

L'origine du feu est inconnue. Les pertes s'élèvent à plusieurs mille piastres, légèrement couvertes par les assurances.

Les maisons détruites sont celles de M. Moïse Poulin, Joseph Quirion et Charles Lachance.

Mort d'Alexandre Gauthier

(Service de la Presse Associée)
New-York, 5. — Une dépêche de Paris dit: "On annonce à Nantes, la mort d'Alexandre Gauthier, l'homme qui a tiré le premier coup de feu de la guerre franco-prussienne. Le détachement sur lequel il tira était commandé par le comte Zepellin, le constructeur de dirigeables."

Une dépêche de Marseille dit que Madeleine Gauthier, âgée de 119 ans, qui est aujourd'hui la femme la plus âgée de France, assistée à la messe tous les jours. Elle se rappelle le retour de Napoléon de Moscou et de ses troupes décimées, le défilé de l'empereur de l'île d'Elbe, et de l'arrivée à Marseille de la première nouvelle de la défaite de Waterloo.

Mort d'un artiste Japonais

Tokio, 5. — Kakuro Okakura, le conservateur de la section orientale au musée des Beaux-Arts de Boston, est décédé aujourd'hui à Tokio. L'âge de 51 ans. C'était un grand voyageur et un fin critique d'art. L'université Howard lui avait décerné le titre de maître-arts honoraire.

M. HERBERT SAMUEL A OTTAWA

(Service de la Presse Associée)
Québec, 5. — L'honorable Herbert Samuel, maître-général des postes en Angleterre, en visite actuellement au Canada, est parti cet après-midi pour Ottawa.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE

LE MEXIQUE S'EN TIENT A SA DERNIERE NOTE, ET LES ETATS-UNIS DEVRONT RECONNAÎTRE OFFICIELLEMENT LE PRESIDENT HUERTA.

L'ENVOYE DU PRESIDENT

(Service de la Presse Associée)
Mexico, 5. — Ni l'ambassade américaine, ni le ministère des affaires étrangères ne semble partager l'optimisme de Washington au sujet de la solution prochaine des difficultés entre les deux nations. A l'ambassade, on dit qu'aucune communication n'a été reçue de M. Lind depuis trois jours. M. Gamboa, ministre des affaires étrangères, paraît également ignorer de toute nouvelle démarche en vue d'un règlement. Il dit qu'il n'a aucune communication officielle de M. Lind depuis l'envoi de sa dernière note.

L'attitude du ministre des affaires étrangères n'a pas changé depuis le départ de M. Lind de la capitale mexicaine. Il réitére la déclaration qu'il a faite il y a une semaine qu'il ne s'attend pas à de nouvelles négociations diplomatiques entre les deux pays. C'est encore là dit-il, l'attitude du Mexique.

Le juge Lafontaine en rendant son jugement, a averti le coupable que s'il comparaitrait de nouveau devant lui, il le condamnerait au maximum de la peine, soit 5 ans de bagnes.

LES DEUX FRERES AU PENITENCIER.

E. et J. Lalonde, les deux frères, pour avoir volé des objets de grande valeur au restaurant Cambridge, angle des rues Mountain et Notre-Dame, et menacé à l'aide de bouteilles l'agent de police Gingras, qui a procédé à leur arrestation, ont été condamnés chacun à 5 ans de détention.

GARE A EUX.

Les cultivateurs du marché Saint-Jean-Baptiste se plaignent depuis quelque temps qu'une bande de jeunes farceurs causent des dommages considérables aux voitures de denrées qu'ils apportent au marché pour la vente.

IL SERA DEPORTE

J. D. Tobel, arrêté avec De Gand, pour avoir fait la traite des blanches, sera déporté.

VOLEUSE EN PRISON

Ida Lafrance, pour vol de \$100 chez Globinsky a été condamnée à 1 an de détention.

PUNITION MERITEE

A. Demers, pour refus de pouvoir à sa famille, devra aussi aller purger une sentence de 5 mois en prison.

LE CRIME D'UN FOU

(Service de la Presse Associée)
Muehlhausen, Allemagne, 3. — Un instituteur détraqué, qui a tué sa femme et ses quatre enfants à Degerloch, hier, a mis le feu au village en quatre endroits différents pendant la nuit. Pendant une fusillade avec ceux qui essayaient d'arrêter, huit personnes ont été tuées et dix autres ont été blessées.

Le maniaque a cherché refuge dans une étable où il a tué tous les bestiaux. Finalement, il a été maîtrisé après qu'il eut épuisé les 250 cartouches dont il s'était pourvu. Les villageois enrégés se sont vengés en accablant le fou à coups de fourches. Il mourra probablement de ses blessures.

Quand le maniaque est arrivé à Muehlhausen on ne savait pas ce c'était un meurtrier fugitif. Ce n'est qu'après qu'il eut provoqué ses scènes sauvages que la police se rendit à Degerloch, où il enseignait, et trouva les cadavres de sa femme et de ses enfants.

Les troubles à Vancouver

(Service de la Presse Associée)
Vancouver, 5. — Le calme est maintenant rétabli dans la région minière de l'île Vancouver; mais, s'il faut en croire l'opinion de plusieurs chefs ouvriers, de nouveaux troubles ferment encore.

D'après R. P. Pettipiece, qui a pris une part active dans ces affaires, il ne s'écoulera pas 90 jours avant qu'on n'entende parler d'un événement qui dépassera tous les précédents du même genre. Les militaires ont reçu des ordres d'avoir à être prêts à partir au premier appel pour le théâtre des opérations. On croit que si les mineurs arrêtés sont condamnés, une terrible bagarre s'ensuivra.

Les atrocités balkaniques

Paris, 5. — Une communication de M. Disacco, ancien ministre de l'Instruction de Roumanie et président du groupe interparlementaire de ce pays, au sujet des massacres des Balkans, dit que, vu que ces atrocités, si vraiment elles ont été commises, sont une violation du traité signé à la convention internationale du 18 octobre 1907, les nations belligérantes coupables devront comparaître devant le tribunal de La Haye, après l'enquête.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L. P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

Le GRAPHOPHONE COLUMBIA

apporte dans votre maison ce que les artistes ont produit de mieux dans l'art musical.

Les prix du Graphophone sont à la portée de tous et les conditions faciles.

\$20.00 EN MONTANT

Canadian Graphophone Co.
Téléphone Up. 3540. 244 RUE VICTORIA.

Vallières **DESSUS D'OREILLER**

LIMITÉE

Dessus-d'oreillers en toile avec centre et bord à points tirés, finis avec frange, de 30 pouces carrés, valeur de 90c, pour... **69c**

Dessus-d'oreillers en dentelle Battenberg, avec centre en toile, fini à points tirés, valeur de 65c, pour... **47c**

EUGÈNE VIAU **GRANDE VENTE D'AUTOMNE**

Nouveaux Magasins

Ste-Catherine Est

coin Maisonneuve.

Venez les voir.

MEUBLES NOUVEAUX ET DE LUXE

TOUS LES STYLES ELEGANTS, Aussi TAPIS, TENTURES, Etc., du meilleur goût.

Servus Daignault & Brault

Tél. Est 6819. 637-39 STE CATHERINE EST, angle Beaudry, MONTREAL.

La Compagnie BRODEUR

LIMITÉE

533 Ste-Catherine Est

1827 Ste-Catherine Est

327 St-Laurent

86 St-Pierre

SERVICE A DINER

EN PORCELAINE DE LIMOGES, BANDE BLEUE-EMAILLEE ET 2 FILETS D'OR 109 MORCEAUX... **\$60.00**

Ce service est une des meilleures valeurs que nous ayons. Les morceaux se vendent séparément.

ACHETEZ VOS MEUBLES ET TAPIS ?

chez **Archambault**

ANGLE

St-Denis et Rachel

PHARMACIE

Lecours et Lanctot

310 STE-CATHERINE EST

Colin St-Denis, Montréal.

Téléphones : Est 4608-823-2770

TEL EST 4510

Dupuis Frères

Le Magasin du Peuple

447 SAINTE-CATHERINE EST

Blouses Lingerie

de \$1.25 à \$1.75

pour 89c

50 douzaines environ de jolies blouses lingerie blanche, la balance de plusieurs lignes différentes. Il y en a environ 25 sortes dans le lot, avec collet Robespierre, hollandais, ou encolure haute. Elles sont garnies de jolie dentelle, broderie et remplis, manches 3-4. Grandeur 34 à 42. Rég. \$1.25 à \$1.75, pour 89c

MERCERIES POUR HOMMES

SOUS-VETEMENTS ET CHAUSSETTES POUR L'AUTOMNE

Corps et caleçons mérino drap, de 34 à 44 seulement. 50c chaque.

Corps et caleçons laine naturelle Union, de 34 à 44, bien finis, à \$1.00 chaque.

Corps et caleçons en laine naturelle supérieure, de 34 à 44, extra qualité, bien finis, avec la grandeur, \$1.25 à \$1.75 chaque.

100 douzaines de chaussettes en cachemire noir, brun, gris, violet, bleues et blanc sur le côté. Régulier 40 à la paire. Prix job à 29c la paire.

85 douzaines de chaussettes en cachemire, avec pieds renforcés en soie, couleurs et nuances, régulier, de 34 à 44. Qualité tout à fait hors du commun. En vente à 36c la paire.

D. GAGNON & CIE

Magasin à Rayons

Angle ST-LAURENT et DORCHESTER

N.-G. Valiquette

LIMITÉE

Grand Magasin de Meubles

471-477

Ste-Catherine Est

VOYEZ EN PAGE 3

Notre grande annonce de vente de lits échantillons. Vous y trouverez des offres extraordinaires